

ENTRETIENS

ET

LECTURES POPULAIRES

A. MICHA. Les Entretiens et lectures populaires
de la Ville de Liège. Préface.
L. PERARD. La boussole et le XV^e siècle.
A. MICHA. Xavier de Maistre.
CH. VAN MARCKE. Bernard Palissy.
CAMILLE RENARD. Promenade historique dans Liège.
IS. KUPFFERSCHLAEGER. L'eau, son origine, ses
divers états et ses usages domestiques.
L. DONCKIER. Mirabeau.

LIÈGE

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANÉ,

rue St-Adalbert, 8.

1881

PRÉFACE.

Les Entretiens et Lectures populaires de la ville de Liège.

L'idée heureuse et féconde d'organiser à Liège des conférences populaires, nous la devons à notre administration communale.

En 1861, il y a donc déjà vingt ans, M. Victor Henaux était échevin de l'instruction publique et, en cette qualité, il fut appelé à présider la première commission, nommée par le Conseil communal de Liège avec mission de jeter les bases de ce nouvel enseignement que l'on considérait, avec raison, comme devant être le complément indispensable de notre bibliothèque populaire.

Cette Commission était en outre composée de MM. Le Roy et Stécher, professeurs à l'université, F. Gérard et H. Larmoyer, avocats. Elle tient sa première séance le 19 juin 1861, et se demande immédiatement à quels besoins les conférences populaires ont pour but de satisfaire et, partant, à quelle classe de la société elles doivent s'adresser.

A cette double question, M. Stécher répond que les conférences populaires doivent avoir en vue l'émancipation intellectuelle des classes laborieuses, de celles que les exigences matérielles de la vie empêchent d'achever leur instruction et il propose de définir l'œuvre nouvelle : une propagande de générosité, de dévouement et de patriotisme.

Les bases de l'institution étaient arrêtées, l'œuvre elle-même était parfaitement définie, mais nos premières conférences populaires n'étaient pas encore organisées. Nous attendons même plusieurs années avant

de voir s'établir une tribune à côté de notre bibliothèque populaire.

La Commission spéciale nommée par le Conseil communal se modifie dans sa composition, et à MM. Gillon, devenu échevin de l'instruction publique, Stécher, E. de Laveleye, A. Picard et J. Helbig revient l'honneur d'avoir contribué à l'organisation des premières conférences populaires qui furent données à Liège (1).

« *Entretiens et lectures populaires* » tel est le titre choisi pour la série de ces intéressantes séances qui s'ouvrent timidement, sans apparat, sans discours inaugural. Le premier entretien a lieu le lundi 11 janvier 1864, à 8 huit heures du soir, dans la salle même de la bibliothèque populaire, située au-dessus de la Halle aux viandes et à laquelle on n'arrive que par un escalier

(1) MM. A. Bury, Ch.-Aug. Desoer, Grandjean et L. Hanssens, ce dernier en qualité d'échevin de l'instruction publique, firent, par la suite, également partie de la Commission des *Entretiens et lectures populaires*.

étroit, rapide et mal éclairé. Les journaux de la ville ont annoncé la séance et cela suffit, une cinquantaine de personnes, tout ce que la salle peut contenir d'auditeurs, prennent place sur les quelques bancs placés en face d'une modeste table recouverte d'un tapis vert et qui tient lieu de tribune. M. le professeur Stécher inaugure nos *Entretiens et lectures populaires*, il lit le *Lépreux* de Xavier de Maistre et la chanson de Béranger : la *Sainte alliance des peuples*.

Chacun, en sortant, se promet de revenir le lundi suivant, et, de fait, le succès obtenu dès le premier jour par les conférences populaires ne se dément pas; environ 150 conférences sont ainsi organisées sous le patronage de notre administration communale de 1864 à 1870, un très grand nombre d'orateurs se succèdent à la tribune des *Entretiens et lectures populaires* et tous ont le plaisir de parler en présence d'un auditoire nombreux, attentif et composé en majeure partie d'artisans.

Quant au but proposé, il est atteint, on ne saurait en douter, car, ainsi que le dit la Commission organisatrice dans son rapport de 1868 à l'administration communale, cet enseignement inspire aux auditeurs le désir de faire de bonnes et solides lectures, la preuve en est, qu'après chacune de ces conférences, la bibliothèque populaire est toujours plus fréquentée et les emprunts de livres scientifiques toujours plus nombreux.

Mais entretemps, différentes sociétés se sont constituées pour organiser des conférences populaires à Liège et dans les principales communes de nos environs, aussi, la Commission communale peut-elle, en 1870, constater avec une légitime satisfaction que l'élan est donné et considérer la tâche qu'elle s'est imposée comme accomplie.

Estimant alors, avec raison, qu'elle doit laisser à l'initiative privée le soin et l'honneur de continuer son œuvre, elle suspend ses travaux tout en déclarant qu'elle reste

constituée, se réservant ainsi de reprendre ses modestes *Entretiens et lectures populaires*, si les différentes sociétés sur lesquelles elle se reposera à l'avenir, venaient à ne plus remplir la mission qui leur est confiée.

C'est pour conserver le souvenir de cette excellente institution que nous avons pensé à réunir quelques-unes des conférences qui ont été faites à la tribune des *Entretiens et lectures populaires*.

A. MICHA.

Liège, 1881.

LA BOUSSOLE ET LE XV^e SIÈCLE

Conférence faite aux Entretiens et Lectures
publiques de la ville de Liège, le 25 juin
par M. L. PÉRARD, professeur à l'Université
de Liège.

MESSIEURS,

On divise l'histoire de l'humanité en grandes périodes très distinctes entre elles, dont les limites sont marquées par d'éclatantes innovations, par une impulsion extraordinaire donnée à la marche de l'humanité, par la conquête d'un champ nouveau où viennent s'exercer les facultés de l'homme. Dans ce travail d'extension, la science peut revendiquer une part importante, car elle

est la source la plus féconde où nous allons
puiser les moyens d'augmenter notre pou-
voir et notre bien-être.

C'est ce que je me propose de prouver
à ne p n exemple mémorable.

confiée.

C'est p
excellente a
à réunir qu
ont été fai'
lectures p

I

Il existe dans le sein de la t
tance noire, terreuse, nommée
gîtes les plus abondants se trou
quelques contrées du Nord, en Suè
Norwège, en Sibérie, région des durs h.
patrie du Renne et de l'Ours blanc.

L'Aimant n'est autre chose qu'un minéral
de fer : à ce titre seul, il serait déjà digne de
votre intérêt, car le fer est non seulement un
des éléments de la prospérité belge, mais
aussi un des agents les plus énergiques des
progrès accomplis en ce siècle. Toutefois, il
possède des propriétés spéciales qui méritent
notre attention au moins autant que le
métal qui y est contenu.

Les propriétés particulières de l'aimant

sont connues de vous tous, je n'en doute pas ; mais peut-être n'y pensez-vous que rarement, par occasion, quand on vous les montre et sous les yeux ; peut-être même ne paraissent-elles alors que comme des curiosités, sans autre valeur que celle d'exciter la curiosité pendant une heure, d'occuper un enfant pendant un jour. Ce joujou de fer blanc qui, sous la forme d'un poisson, ou d'un canard, ou d'un oiseau, réagit à l'appel d'une baguette ou d'une tige de fer présentée de loin par un petit garçon, ce joujou est le germe de découvertes dont l'esprit humain est fier à juste titre.

Retraçons rapidement les importantes propriétés de l'Aimant. Il attire à lui le fer, l'acier et quelques autres substances ; il s'y attache au point de surmonter la pesanteur qui tend à l'en séparer. En outre, il peut communiquer cette propriété au fer et à l'acier.

Voici un barreau d'acier qui a été assez longtemps en contact avec une pierre d'Ai-

mant : il est devenu à son tour capable d'attirer le fer et l'acier. Cette transformation de l'acier en aimant s'opère aussi par divers autres moyens, qui sont plus expéditifs que le simple contact avec la pierre d'Aimant. L'acier garde cette propriété, si on ne la lui fait pas perdre par quelque opération physique ou chimique. Le barreau que vous voyez porte maintenant le nom d'*Aimant artificiel* ; il est à même de reproduire tous les phénomènes qui caractérisent l'*Aimant naturel*, y compris celui de la transmission à d'autres barreaux.

Tous les points d'un barreau aimanté ne possèdent pas la même puissance attractive : c'est ainsi, que si je projette des parcelles de limaille de fer le long d'un tel barreau, à l'aide d'un tamis, cette limaille s'accumule davantage vers les extrémités, et y forme une sorte de chevelure abondante, hérissée, qui s'éclaircit à mesure qu'elle s'approche du milieu du barreau. Les points de plus grande attraction, situés près des bouts de la barre, sont nommés PÔLES de l'aimant.

Jusqu'ici vous n'avez aucune raison de croire qu'il existe une différence entre les deux pôles d'un aimant : cependant il y en a une très remarquable. Pour vous la montrer, je me servirai d'un aimant artificiel ayant la forme d'un losange très allongé et très mince afin qu'il soit très léger et bien mobile ; je placerai ce losange à plat sur un pivot vertical, en choisissant le point d'appui de telle façon que l'aimant reste dans un plan horizontal. Je ne prends au contraire aucune précaution relativement à la direction de la diagonale qui passe par les deux pointes. Cependant, dès que je l'abandonne à lui-même, l'aimant pivote sur son support et prend une direction particulière ; je l'en écarte un peu, il y revient ; je le place en travers, il y revient encore ; enfin je lui fais faire presque un demi-tour sur lui-même, et dès que je l'abandonne, il reprend sa position préférée : l'un de ses deux pôles, toujours le même, regarde vers le Nord ; le second regarde toujours vers le Sud.

Je vais désigner par la lettre A le pôle tourné au Nord, et par la lettre B le pôle tourné au Sud, et vous rendre de nouveau attentif à ce fait important que, pour détourner l'aimant de son orientation naturelle, il faut que j'emploie une certaine force.

Cette force, je puis la trouver dans un autre aimant, c'est-à-dire, dans une seconde aiguille d'acier aimantée comme la première.

Voici cette seconde aiguille : nous allons répéter sur elle les expériences que nous venons de faire sur l'autre : marquons d'un A le pôle qui regarde le Nord, et d'un B celui qui regarde le Sud.

Maintenant, si je prends à la main l'un quelconque de ces deux aimants, pendant que l'autre est sur son pivot, et si j'approche le pôle A de l'un, du pôle A de l'autre, vous voyez aussitôt une répulsion se manifester, et le pôle A de l'aiguille mobile s'éloigner du Nord. Il en est de même si je mets mon pôle B près du pôle B de l'aimant mobile.

Si, au contraire, c'est le pôle B de mon

aimant que j'approche du pôle A de l'aimant mobile, c'est une attraction que vous observez. Il en est de même si je mets mon pôle A près du pôle B de l'aimant mobile.

Et, en me servant de ces actions réciproques, je fais tourner à mon gré, dans un sens ou dans l'autre, l'aimant assis sur son pivot.

Ainsi les extrémités du barreau aimanté, identiques quant à leur action sur le fer et sur l'acier, sont très différentes quant à la position qu'elles prennent librement et quant à leur action sur les pôles du second barreau.

Si l'on imagine que la terre soit elle-même un aimant, ou qu'elle contienne un barreau aimanté d'une grande puissance, on pourra attribuer l'orientation spontanée de notre aiguille à la même cause que celle qui produit l'attraction des pôles marqués de lettres différentes, et la répulsion des pôles désignés par la même lettre. En effet, marquons d'un B le bout boréal ou Nord de l'aimant ter-

restre, d'un A son bout austral ou Sud ; si nous marquons respectivement des lettres A et B les extrémités de l'aiguille tournées au Nord et au Sud, tout se passe comme s'il y avait une attraction entre les pôles désignés par les lettres différentes, et une répulsion des pôles désignés par la même lettre.

Toutes les aiguilles orientées et marquées des lettres A et B, comme la première, pourront servir à vérifier que deux pôles B s'éloignent l'un de l'autre ; que deux pôles A s'éloignent aussi ; et enfin que deux pôles tendent à se rapprocher si l'un est marqué B et l'autre A. Les lettres A et B servent à désigner respectivement sur toutes les aiguilles les extrémités tournées au Nord, et les extrémités tournées au Sud de la terre.

Dans les livres de physique, on désigne par pôle Austral de l'aiguille la pointe A tournée vers le Nord ; et par pôle Boréal la pointe B qui regarde le Sud ; ces dénominations rappellent la polarité, ou, en d'autres termes, l'antagonisme des extrémités dont l'une est

attirée par le point de la terre qui repousse l'autre.

Il est temps, Messieurs, de vous faire observer que l'orientation de l'aiguille aimantée autour de son pivot vertical, n'est pas précisément celle que je vous ai indiquée en premier lieu. Il s'en faut, dans notre pays, de quelques degrés vers l'Ouest. L'angle formé par l'axe de l'aiguille avec la ligne droite qui joint le Nord au Sud de notre station géographique, s'appelle *Déclinaison magnétique* de cette station (1).

La déclinaison ne fut aperçue d'une façon précise qu'au 16^e siècle à Paris ; à cette époque elle était orientale, c'est-à-dire que le pôle Austral laissait le Nord à sa gauche. On ne tarda pas à remarquer qu'elle n'était

(1) La déclinaison magnétique n'est pas la même en tous les lieux : il est des points du globe où elle est nulle. Mais ces points eux-mêmes ne sont pas invariables ; ils accomplissent sur la surface de la terre un mouvement lent et irrégulier. L'étude de ce mouvement qui intéresse beaucoup le navigateur et l'ingénieur, est l'objet d'observations assidues dans les principaux observatoires du monde.

pas constante, qu'elle allait en diminuant. En 1663, elle devint nulle, c'est-à-dire que l'axe de l'aiguille était exactement sur la ligne Nord-Sud ou méridien géographique. Ensuite le pôle Austral laissa le Nord à sa droite, la déclinaison devint occidentale, elle augmenta jusqu'en 1824, époque où elle atteignit son maximum de 22 degrés environ; à partir de l'année 1825, la déclinaison alla encore en décroissant, et elle est aujourd'hui de 19 degrés environ à l'Ouest.

En se fondant sur les observations précédentes, on peut présumer que vers la fin du 20^e siècle, en 1987, l'aiguille aimantée, ou, comme on l'appelle, la boussole de déclinaison, occupera encore à Paris la position moyenne de 1663, et sera exactement dirigée dans le méridien géographique ; qu'elle atteindra de nouveau son maximum de déclinaison orientale vers 2149, c'est-à-dire au milieu du 22^e siècle.

Je n'ose pas vous dire, comme je ne sais plus quel personnage d'une pièce burlesque :

« puissions-nous en être témoins et avoir toutes nos dents ! » Mais si l'avenir a pour nous des limites bien étroites, le passé nous offre de grands horizons. Nous pouvons dire que nous sommes les témoins et les juges de nos aïeux ; mais n'oublions jamais que nous serons examinés et jugés par les générations qui vont nous succéder. Je ne crains pas beaucoup que le 19^e siècle soit accusé du péché de paresse, ni par le 20^e, ni par le 22^e ; mais en attendant qu'ils fassent notre histoire et notre apologie, sachons ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés.

II

Tout d'abord nous sommes tentés de nous demander qui a découvert cette importante propriété de l'aimant, et qui a songé le premier à s'en faire une arme pour conquérir des mondes nouveaux, distants de nous de plus de la moitié du diamètre du globe ?

Car vous l'avez déjà compris, muni d'une aiguille aimantée, disposée sur son pivot vertical, et connaissant sa déclinaison au lieu où l'on se trouve, rien n'est plus facile que de savoir vers quel point de la terre on se dirige. Sur un carton blanc disposé sous l'aiguille, décrivez un cercle ayant pour centre le point même de suspension; dans ce cercle, tracez un diamètre passant par les pôles, diamètre qui porte le nom de *Méridien*

Magnétique. Sachant le nombre de degrés dont il s'écarte du *Méridien Géographique*, vous pouvez figurer la direction de ce dernier, qui vous donnera la direction Nord et Sud de la terre. Un diamètre perpendiculaire au méridien géographique vous fait connaître l'Est et l'Ouest. Chaque angle droit formé par le méridien géographique et par la ligne perpendiculaire à ce méridien, peut être divisé en plusieurs parties égales, au moyen de diamètres intermédiaires : ce sont de nouvelles lignes de repère qui vous permettent de vous diriger à coup sûr dans toutes les régions ainsi décrites.

Qui donc a découvert cette propriété si précieuse de l'aimant ; qui a songé à s'en faire un guide pour s'aventurer loin de la terre ferme et explorer la surface de la mer, dont les limites semblent toucher la voûte du Ciel ?

Il y a quatre à cinq cents ans, les navigateurs ne pouvaient s'aventurer dans de longs voyages, car un vaisseau en pleine mer se

trouve précisément dans la position d'un homme à qui l'on aurait bandé les yeux, et à qui l'on dirait de marcher vers tel point donné : cet homme s'imaginant aller vers le but, est presque certain de ne jamais l'atteindre. Dans ce temps-là, on ne savait s'orienter de jour que par l'aspect des côtes, et de nuit que par les étoiles. La navigation devait donc cesser à l'époque des longues nuits et des temps nébuleux, c'est-à-dire à partir d'octobre jusqu'après l'équinoxe du printemps, vers la fin de mars. On devait se borner à des courses d'un cap à l'autre en prenant port chaque soir : de là vient le mot *cabotage*, course de cap en cap, du mot espagnol *Cabo*.

Le commerce était donc restreint, et pour s'affranchir il fallait qu'il cherchât des perfectionnements non seulement dans l'art des constructions navales, mais aussi dans l'art de diriger la marche en toute saison.

Il est hors de doute que l'attraction du fer par l'aimant était connue dès l'antiquité ;

et il est facile de reconnaître par les écrits de l'époque que la polarité du barreau aimanté était connue en Europe longtemps avant la fin du moyen âge. Le Cardinal Jacques de Vitry, mort en 1240, s'exprime ainsi : « L'aimant attire le fer par une » certaine force occulte : une aiguille de fer, » après qu'il l'a touchée, se tourne toujours » vers l'étoile du Nord ; c'est pourquoi elle » est très nécessaire à ceux qui naviguent » sur mer. »

D'un autre côté, Vincent de Beauvais, moine dominicain mort en 1264, dépeint ainsi la boussole nommée déjà *Marinière* : « Quand les navigateurs ne peuvent con- » naître la route qui doit conduire au » port, ils frottent sur l'aimant la pointe » d'une aiguille, l'enfilent à un brin de paille, » et la mettent dans un vase plein d'eau, » autour duquel ils portent l'aimant. La » pointe de l'aiguille se dirige aussitôt vers » l'aimant, et lorsqu'on a fait ainsi tourner la » pierre, on la retire tout à coup : alors la

» pointe de l'aiguille se tourne vers l'étoile
» (du nord) et ne s'en écarte plus. »

Avant ces écrivains du 13^me siècle, un certain Guyot de Provins, poète, troubadour, moine, et pamphlétaire violent, parle de la boussole en termes très précis, dans une satire universelle en vers intitulée la Bible :

Par vertu de la Rainette (aimant),
Une pierre laide et noirette,
Où le fer volontier se joint,
Dès que l'aiguille l'a touchée,
Et à un festu l'ont fichée,
Elle regarde le droit point :
En l'eau la mettent sans plus,
Et li festu li tient dessus,
Puis se tourne la pointe toute,
Contre l'étoile.

.
C'est un art qui ne peut mentir.

Ce poète est mort avant le 13^me siècle, au plus tard vers l'an 1200.

Enfin un géographe arabe nommé Edrissi, qui vivait vers l'an 1100, parle aussi, paraît-il, de la polarité de l'aimant.

L'instrument dont je viens de vous citer

plusieurs descriptions est encore grossier. On conçoit que les mouvements irréguliers d'un navire ne permettent pas aux marins d'en tirer des indications bien précises. On dut chercher à le façonner de manière qu'il pût prendre sa direction fixe, indépendamment du roulis.

L'aiguille fut placée en équilibre sur un pivot, renfermée dans une boîte, et suspendue de façon à se maintenir horizontale quelle que fût l'agitation du bâtiment : c'est de cette boîte (en italien Bossola) que lui vient le nom de Boussole.

Les italiens font volontiers honneur de l'invention de la boussole à Flavio Gioia, d'Amalfi (1).

Les Français se fondant sur la fleur de lys

(1) Amalfi est une ville maritime de l'ancien Royaume de Naples, qui, avant la 1^{re} croisade, joua un rôle très important par sa nombreuse marine marchande répandue dans tous les ports du monde connu, mais surtout dans les ports de l'Orient; aujourd'hui, grâce à l'ignorance et au despotisme qui ont étouffé si longtemps cette belle contrée, Amalfi est une place déchue qui ne vaut pas Blankenberghe.

appliquée à l'extrémité du diamètre qui indique la direction Nord-Sud, revendiquent cette importante découverte : mais on ne sait à quelle époque remonte cet usage. D'ailleurs Gioia pourrait bien avoir choisi cet emblème pour rendre hommage à la famille d'Anjou, qui régnait alors à Naples (1).

Les Anglais aussi s'attribuent, sinon la découverte de la boussole, au moins l'honneur de l'avoir perfectionnée. Leurs prétentions, sous ce dernier rapport, peuvent être fondées : elles sont conformes à leurs aptitudes pratiques.

Pour trancher le différend, quelques auteurs contestent à l'Europe la première idée de cet instrument précieux qui a tant influé sur les destinées du genre humain : ils l'attribuent aux Chinois.

Cette opinion est fondée sur le fait que l'Aimant est mentionné dans leurs histoires, les plus anciennes de toutes, avec sa propriété de se diriger vers le nord et le sud.

(1) V. Cantu. Hist. universelle.

Des recherches dues à Humbold, le grand missionnaire scientifique, ont démontré que l'usage de l'aiguille aimantée remontait dans ce pays à une haute antiquité, et même que sa déviation était signalée dans une histoire naturelle composée par Ken-Zungchi vers 1114, c'est-à-dire au commencement du 12^me siècle.

Il est encore possible que quelques commerçants des républiques italiennes, Venise, Gênes, Pise, Amalfi, qui étaient alors à la tête du commerce oriental et même du monde entier, aient été témoins de cette expérience dans une excursion en Chine, qu'ils l'aient ensuite fait connaître en revenant dans leur patrie.

Le nom du voyageur qui l'a introduite le premier a pu ne pas rester en honneur ; peut-être en est-il plusieurs qui en ont d'emblée répandu l'emploi à leur retour : il n'y a rien d'étonnant alors à ce que Gioia, habitant d'une ville maritime, navigateur lui-même, sans être l'inventeur du

principe, soit au moins l'inventeur de la première disposition pratique donnée à la boussole, comme Watt fut le premier qui créa le mécanisme pratique à l'aide duquel nous utilisons la force expansive de la vapeur d'eau.

En dehors de cette explication, on est fort embarrassé de résoudre la question que nous nous sommes posée ; on est forcé d'avouer que l'on jouit, depuis 5 à 6 siècles, d'un bienfait dont on ignore l'origine exacte. Et pour faire une confession complète, on aurait à citer plus d'une innovation de la même importance (l'alphabet par exemple), qui a surgi à une certaine heure, où hommes et choses, tout était préparé pour les recevoir.

On l'a souvent dit, les grandes découvertes sont bien moins l'œuvre de quelques hommes, que celle de l'homme en général, c'est-à-dire des siècles et des besoins qu'ils engendrent. Cette solidarité des siècles devient tous les jours plus évidente ; à

mesure que la science grandit, la civilisation et la liberté gagnent du terrain dans le monde, l'esprit d'association se répand, les hommes se rapprochent, se resserrent, je dirai même qu'ils se confondent. C'est à tel point que s'il fallait aujourd'hui faire l'histoire du télégraphe, notre contemporain, né et grandi sous nos yeux, nous aurions peut-être à citer plus de cent noms qui ont pris une part importante à l'invention.

Ce qu'on ne peut nier c'est que le caractère de ces grands progrès, qui tous ont la science pour mère, c'est de profiter à tous : la boussole en offre un témoignage des plus frappants, et c'est en insistant sur ce témoignage que j'achèverai ma thèse.

III

Les croisades avaient contribué à améliorer l'aménagement des vaisseaux destinés au transport des armées qui allaient conquérir la Terre-Sainte : l'Italie par ses républiques commerçantes, telles que Venise, Gênes, Pise, Amalfi ; l'Espagne et le Portugal rivalisaient dans ces perfectionnements.

Avant le 14^{me} siècle, les Normands savaient déjà se servir de leurs voiles de manière à voguer contre le vent, ce qui s'appelle *louvoyer* : pour cette raison, ils étaient considérés comme sorciers.

Lorsque la boussole fut connue, les navigateurs se sentirent comme délivrés d'un long esclavage ; au lieu de courir jour par jour d'un cap à l'autre, les Génois no-

tamment, vers la fin du 13^me siècle, osèrent s'élancer loin des côtes de l'Europe et du Nord de l'Afrique, passèrent le détroit de Gibraltar, tournèrent la côte occidentale de l'Afrique ; les uns étudièrent le littoral de cette partie du monde, et, par occasion, y firent de riches razias ; d'autres exploitèrent les mers et découvrirent les magnifiques îles de Canaries, qu'on appelle à juste titre les îles Fortunées (4).

(4) Les îles Canaries furent souvent l'objet des attaques des premiers héros ou aventuriers européens qui, du Nord, osèrent dépasser le Cap St Vincent, situé au sud du Portugal ; et, du midi osèrent franchir le détroit de Gibraltar. L'archipel des Canaries se compose de vingt îles ou îlots : les sept îles principales Lancerote, Fortaventure, Grande-Canarie, Ténériffe, Goméra, Palma et l'île de Fer, sont disposées en demi-cercle à une trentaine de lieues environ de la côte d'Afrique au Sud du Maroc. Ces îles sont très fertiles, favorisées par un heureux climat et dominées par des montagnes volcaniques. L'île de Ténériffe, la plus grande de toutes, offre la plus haute montagne de l'Afrique ; elle a pour capitale Santa-Cruz, ville commerçante fortifiée, possédant un assez bon port. Toutes les autres villes de l'île sont dans des positions magnifiques sous le rapport du climat.

Les premiers habitants de ces îles, nommés Guanches, ont tous péri par le fer des conquérants européens : ils

D'autres encore, des Normands par exemple, s'avancèrent jusqu'en Guinée où

présentaient un caractère mixte très intéressant à connaître. Ils étaient d'une force et d'une beauté remarquables: leur facies rappelait celui des Patagons de l'Amérique du Sud. On a retrouvé dans leurs îles des momies déposées soit dans des grottes, soit dans des cavités creusées de main d'homme dans le roc, et soigneusement refermées : ces restes offraient à l'extrémité du monde connu des anciens, l'usage remarquable d'embaumer les morts presque exclusivement propre aux Egyptiens ; d'un autre côté, l'affublement de ces momies rappelait des usages funéraires propres aux Péruviens, aux Mexicains et aux Chinois. Les Gnanches étaient divisés en deux classes, les nobles et propriétaires, et les plébéiens : sous ce rapport ils retracent l'ancien système féodal de l'Europe au moyen âge. Ils pratiquaient la polyandrie, ou l'usage de donner à une femme plusieurs maris, ce qui les rapproche des habitants du Thibet et de plusieurs peuplades des Indes asiatiques, des bords de l'Orénoque et de quelques autres localités américaines. Les anciens habitants de Lancerote avaient élevé une grande muraille, pour séparer les possessions de deux petits états rivaux entre lesquels cette île était partagée : cette construction rappelle la plus étonnante en ce genre, la fameuse muraille élevée par les Chinois pour mettre leur empire à l'abri de la curiosité des Barbares. Cette population était loyale, vive, intelligente autant que robuste, plus civilisée que certains de leurs conquérants; calculant comme nous, en posant les unités de rang inférieur les premières. Quelques-uns de ces insulaires ayant été menés à l'enfant de Portugal, il leur fit rendre la liberté, reconnaissant qu'ils n'étaient pas de la race nègre, dont on commençait déjà la traite. (V. Géographie d'Adrien Balbi.)

ils fondèrent des comptoirs, et même une église en 1383. Une soixantaine d'années plus tard, un flamand nommé Vandenberg, se rendant aussi vers ces régions qui promettaient de grands profits, découvrit, à 250 lieues de la côte du Portugal, l'archipel des Açores. Cette contrée maritime eut longtemps une grande importance : le roi de Portugal y établit immédiatement des colonies, et la navigation vers les îles Açores devint une école de marins.

Ces voyages d'exploration étaient suggérés bien plus par l'instinct commercial, que par de hautes vues politiques. Les premiers qui s'y livrèrent avec de larges desseins, furent d'abord les Portugais, et après eux les Espagnols. Les premiers venaient de chasser de leur territoire, les Arabes qui y avaient exercé une domination très longue, et dont ils craignaient de nouvelles invasions. Ces Arabes, appelés alors les Infidèles, doués d'une prodigieuse activité et d'un grand génie commercial, tenaient éner-

giquement en leurs mains la clef du commerce de l'Occident avec l'Inde. Pour leur enlever cette supériorité, il fallait s'efforcer de gagner les ports indiens en s'affranchissant de leur entremise ; en d'autres termes il fallait trouver de nouvelles routes afin de susciter une concurrence (4).

Le contour de l'Afrique était inconnu, mais on avait de fortes présomptions qu'il devait exister une voie maritime par laquelle on arriverait au but. Presque tout le 15^me siècle fut employé à l'exploration des côtes d'Afrique ; les rois de Portugal y consacrèrent des forces immenses ; de grandes ressources financières furent jointes aux renseignements scientifiques que l'on put recueillir de partout ; l'autorité religieuse, si puissante alors, intervint dans cette lutte mémorable ; les dames y encourageaient les

(4) On était encore bien loin de songer à unir la mer méditerranée à la mer rouge, en creusant un canal maritime à travers l'isthme de Suez. Un pareil projet eût été à cette époque une misérable utopie... et cependant les Pharaons avaient depuis longtemps élevé les pyramides !

héros, en accordant leurs préférences à ceux qui avaient fait leurs preuves dans quelque voyage d'exploration. Il ne se passait pas une année sans que plusieurs bâtiments fussent expédiés avec l'ordre de dépasser l'endroit où les précédents s'étaient arrêtés ; et chaque année voyait croître la masse des aventuriers qui s'enrôlaient dans ces expéditions, excités tout aussi bien par l'appât de riches butins, que par la promesse des indulgences célestes.

Après avoir rencontré de grands périls, lutté contre des courants rapides, et traversé de nombreux récifs, on arriva aux confins de la zone torride, au cap Bojador, sur le littoral du Sahara ou Grand-Désert, occupé par les Maures. Deux navigateurs jetés par le vent de la côte, sur une des îles Canaries qu'ils nommèrent Porto-Santo, séduits par la beauté du climat et aidés par Don Henri, infant de Portugal, y fondèrent une colonie (*). De là nos colons, remontant

(*) La végétation de cette colonie fut ruinée par les

vers le Nord, atteignirent Madère, dont l'existence était déjà connue ; ils brûlèrent les forêts qui la recouvraient. L'incendie dura sept ans, après lesquels on y planta des vignes de Chypre, des cannes à sucre de Sicile, qui y prospérèrent au delà de toute espérance.

En 1433, le cap Bojador fut dépassé : là où l'on s'attendait à ne trouver que des tempêtes et des récifs, Gilianès de Lagos trouva une mer calme et des climats délicieux. Conformément au droit public du moyen âge, le pape était considéré comme le maître suprême des îles : don Henri demanda au pape Martin V l'investiture des découvertes qu'il faisait par de si grands sacrifices. Le Saint-Père en fit donation perpétuelle à la Couronne de Portugal, non sans y ajouter des indulgences pour les victimes de ces nobles et périlleuses recherches.

Les Portugais continuèrent à s'avancer

lapins qu'on y avait importés, et qui s'y étaient multipliés d'une façon extraordinaire.

sur la côte occidentale vers le Sud de l'Afrique, établissant partout des comptoirs, nouant des relations avec l'intérieur, occupant des îles, baptisant quelques nègres, mais faisant marchandise d'un beaucoup plus grand nombre, perfectionnant l'art de la navigation et se familiarisant avec l'Océan. Des missionnaires furent expédiés au Congo, sur les rives du fleuve Zaïre, pendant que d'autres explorateurs étudiaient la côte orientale, qu'ils avaient atteinte à grande peine par le Nord, par l'Égypte ou l'Arabie, et fournissaient des renseignements à la Cour de Portugal (1).

Enfin en 1487 le chevalier Barthélemy de Diaz, après avoir essuyé des tempêtes et lutté contre la révolte de ses marins, tourna la pointe de l'Afrique, jusqu'à Lagoa, en face de Madagascar, et revint à Lisbonne donner la véritable configuration de cette pointe et du cap qui la termine ; il nommait

(1) L'un d'eux, Pierre de Covilham, atteignit, par cette route, l'île de Madagascar.

celui-ci le Cap des Tempêtes. Le roi, enchanté de l'avenir qui s'ouvrait devant lui, l'appela au contraire le Cap de Bonne-Espérance, et ce nom est resté.

En effet, la route de l'Inde était trouvée : l'année suivante Vasco de Gama, marin savant, intrépide et expérimenté, fut chargé d'atteindre définitivement le but de cette longue série d'expéditions. Après une navigation pleine d'obstacles et de périls, semblables à ceux que Diaz avait eu à traverser, il aborda à Calcutta, situé au Sud de l'Indoustan. Son habileté et son audace surmontèrent la trahison et la défiance des autorités du pays ; il parvint à gagner leur bienveillance en faveur des Portugais, et revint dans sa patrie deux années après son départ. Désormais les relations de l'Europe occidentale avec l'Inde étaient affranchies de l'entremise des Maures.

Voilà, Messieurs, comment l'aiguille aimantée, la boussole, ce petit objet qui se cache dans les plis de ma main, vint en aide

à une nation courageuse pour la délivrer définitivement du joug de l'étranger, et offrir en même temps à l'Europe un vaste terrain d'exploitation commerciale et d'expansion civilisatrice.

Pendant que se passait cette lutte prodigieuse entre l'esprit d'indépendance d'une petite nation, et le despotisme de la mer et du vent, un autre travail s'accomplissait lentement et presque dans l'ombre. Un de ces hommes rares qui résumant dans l'énergie de leur volonté toute la force de plusieurs siècles ; sans fortune, sans relations ; tantôt soldat, tantôt voyageur ; aujourd'hui ermite, demain courtisan ; toujours persécuté, quelquefois mendiant... mendiant ! et possesseur d'une idée capable d'enrichir les plus grands états, ou plutôt comme il fallait dire alors, capable d'enrichir les plus grands monarques ; offrant cette idée à tous, repoussé de tous avec dédain, traité de fou par les uns, de fourbe

orgueilleux par les autres : Christophe Colomb, vous avez déjà nommé cette figure colossale, ce géant qui a un pied dans le moyen âge, et l'autre dans nos temps modernes ; Christophe Colomb, la boussole à la main, veut enjamber l'abîme insondable qui nous sépare d'un nouveau monde.

Je regrette de ne pouvoir vous raconter son émouvante histoire, de ne pouvoir vous le montrer suppliant à la cour d'Espagne, encore préoccupée de ses guerres contre les Arabes ; subissant des fins de non recevoir humiliantes ; voyant arriver la vieillesse sans espoir d'accomplir sa généreuse entreprise : que d'enseignements dans cette vie !

Christophe Colomb espérait atteindre les Indes, du moins les côtes orientales des Indes, par une ligne droite allant de l'Est à l'Ouest : les notions insuffisantes de Géographie que l'on possédait alors l'induisaient en erreur sur la distance à parcourir ; mais si ses mesures étaient inexactes, les pressentiments qu'il avait d'une grande découverte étaient d'une parfaite exactitude.

Enfin pendant une trêve, on finit par lui accorder de mauvaise grâce l'objet de sa demande ; on arma pour lui deux ou trois vaisseaux ; on lui donna des équipages pleins de mauvais vouloir, embarqués de force, persuadés qu'ils étaient condamnés à périr sous la conduite d'un visionnaire : c'est ainsi qu'il partit le 3 août 1492, âgé de 56 ans, accompagné de railleries et de compassion, mais plein de foi dans l'idée qu'il avait nourrie toute sa vie et qu'il aurait affirmée aussi dans le martyr.

La traversée fut plus longue qu'il ne l'avait prévu ; elle fut remplie d'épisodes périlleux pour lui ; il fut victime de certaines illusions optiques, il eut à lutter par moments contre les murmures et les révoltes de ses compagnons ; il les trompait sur la distance parcourue, convaincu que cette inexactitude retardait mais ne pouvait anéantir le succès promis. Enfin on crie terre !

On découvre les Lucayes, l'île San Salvador, puis cette île de Cuba si riche et si

fertile ; il revient en Espagne, où une admiration enthousiaste remplace les railleries et le dédain; puis l'envie, cette plante si vivace auprès des trônes, lui suscite de nouveaux obstacles ; Colomb, fort de l'opinion publique acquise à son génie cette fois, obtient une nouvelle flotte, et dans un second voyage, il va prendre terre à la Guadeloupe. Dans un troisième, en 1498, il aborde le véritable continent américain, à l'embouchure de l'Orénoque; et enfin dans un quatrième qui fut le dernier, il découvre la Jamaïque, pendant que d'autres navigateurs parcouraient d'autres régions et concouraient à l'œuvre.

Tel est, Messieurs, le travail du 15^me siècle, l'œuvre de la boussole, et l'on pourrait facilement allonger la liste de ses bienfaits : n'est-ce pas une œuvre merveilleuse, et trouveriez-vous quelque chose qui en approche dans ces poétiques contes arabes, ou dans ces contes de fées, où se trouve toujours un

héros ou une héroïne, quelquefois les deux, protégés dans les entreprises les plus impossibles par quelque objet magique, une bague, une pierre enchantée, un talisman quelconque. Christophe Colomb et tous les hardis navigateurs contemporains, ne semblent-ils pas protégés par une de ces amulettes, qui occupent une grande place dans presque toutes les religions ? Christophe Colomb n'est-il pas un magicien, ou tout au moins le protégé de quelque génie invisible, disons le mot : de quelque sorcier ? Oui, en définitive il avait un talisman; la baguette mystérieuse qui devait lui ouvrir les portes du Nouveau-Continent, c'était cette petite aiguille qui tremble sur son pivot d'acier, c'était la boussole : et il était sous la protection de l'unique fée qu'il y ait au monde, la Science (1).

(1) Poursuis ton vol vers l'Ouest, hardi navigateur ; la terre que tu cherches s'élèverait, quand même elle n'existerait pas, du fond des eaux à ta rencontre ; car la nature est d'intelligence avec le génie. (Schiller. Columbus.)

XAVIER DE MAISTRE.

(Conférence faite aux *Entretiens et lectures populaires de la ville de Liège*, le 10 décembre 1865, par M. Alfred MICHA.)

MESSIEURS,

Je ne vous redirai point les avantages, l'utilité, le plaisir de la lecture ; mais quand on a le désir de lire, quand on veut se reposer le corps et l'esprit par une lecture agréable, bien souvent on est embarrassé dans le choix de son livre ; c'est pourquoi il est désirable que celui d'entre nous, qui a lu un bon ouvrage, vienne tout simplement le recommander aux autres.

Or, j'ai lu un auteur, il m'a plu, je l'ai étudié et j'y ai trouvé de beaux sentiments; c'est maintenant pour moi un plaisir, peut-être un devoir, de vous communiquer l'impression qu'il m'a laissée. Cet auteur est Xavier de Maistre; mais avant de vous parler de ses œuvres et pour vous les mieux faire comprendre, voyons, en quelques mots, ce que fut l'homme et comment il devint auteur.

La famille française des comtes de Maistre, dont une branche alla s'établir en Savoie vers le milieu du XVII^e siècle, s'est acquise, dans le monde littéraire, une renommée qui ne périra pas. Les frères Joseph et Xavier en furent les artisans.

Tous deux appartiennent à la Savoie, et, bien qu'ayant écrit en français, lorsque celle-ci cessa d'être une borne, un point intermédiaire entre la France et l'Italie, alors que le titre de Français leur était offert, ils le repoussèrent obstinément et quittèrent leur pays pour rester fidèles à la maison de Savoie déchue.

L'aîné de dix enfants, Joseph, que son père destinait à lui succéder dans une charge de haute magistrature, fut, comme il nous l'apprend lui-même dans ses ouvrages : élevé dans toute la sévérité antique et abîmé dès le berceau dans les études sérieuses. Aussi ses mœurs, son caractère, ses opinions, ses écrits sont empreints du cachet de sa première éducation. De quelle raideur altière n'est pas sa théorie ? Il est un ultramontain exalté.

Selon lui, la papauté est un tribunal absolu; tous les pouvoirs européens doivent le reconnaître et se soumettre pacifiquement à ses décisions qui sont infaillibles (1).

Il vante l'infailibilité absolue du Pape et il la respecte aussi longtemps qu'elle agit d'accord avec sa politique ; mais vient-elle à contrecarrer ses idées, alors, il n'a plus de logique et voici comment il la traite dans sa correspondance diplomatique.

(1) LAMARTINE : *Cours familier de littérature*, t. VIII, p. 48.

Il s'agit du sacre de Napoléon par le Pape Pie VII, cérémonie qui se fit dans l'église Notre Dame, à Paris, le 4 décembre 1804.

« Le voyage du Pape et le couronnement sont, dans ce moment, le sujet de toutes les conversations....., tout est universellement mauvais dans la révolution française, mais pour le coup, c'est le *nec plus ultra*. Les forfaits du pape Alexandre VI sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur.... Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux pontife s'en allât à Saint-Domingue pour sacrer l'empereur Dessalines. Quand, une fois, un homme de son rang et de son caractère, oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. »

L'esclavage, ce fléau des sociétés antiques, cette institution contre-nature, comme le proclamaient déjà les Romains, cette domination arbitraire d'une race d'hommes sur

une autre, despotisme qui doit révolter tout homme de cœur, l'esclavage qui en dépit de tous les sophismes est inconciliable avec l'évangile, était défendu par Joseph de Maistre! Comme le dit de Lamartine, de Maistre justifie cette maxime de César : *Le genre humain est fait pour quelques hommes* et il l'applique. « Partout, dit-il, le petit nombre conduit le grand nombre. Cela est bon, car sous une aristocratie plus ou moins forte, la souveraineté ne l'est plus assez » (1).

A nous autres, qui sommes fiers des progrès que fait, tous les jours, l'idée de l'abolition de la peine de mort, à nous autres il répondrait : malheur à la nation qui abolirait les supplices ! Nous ne voulons plus du bourreau, et lui en fait presque un ministre : puisque le supplice est la loi du monde, dit-il, l'exécuteur du supplice, le bourreau, doit avoir dans les sociétés humaines une place grande et terrible (2).

(1) DE LAMARTINE: *Cours familier de littérature*, t. VIII, p. 46.

(2) « Qu'est-ce donc que cet être inexplicable, qui a

Nous croyons que les emplois doivent appartenir au talent, au mérite. Erreur ! La science, dit-il, est un des grands ornements de la société : mais elle doit être établie, honorée et protégée à sa place, qui est la seconde. La première est à la noblesse à qui sont dévolus de droit tous les grands postes, sauf les rares exceptions ordonnées par le rare mérite.

Chez Joseph de Maistre, l'amour des paradoxes se reflète vivement dans son style. On dirait le ton d'un grand seigneur parlant à d'humbles roturiers. Le plus souvent, il est hautain, affecté, gorgé de Rhétorique et souvent de mauvais goût ; toujours enfin,

préférés à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables ? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres ? Ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature ? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement, il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un *fiat* de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde. »

Joseph de Maistre : *Essai sur les sacrifices.*

dans ses écrits, quel que soit le voile qui l'offusque, perce un brusque despotisme. Il crasse et cravache ses adversaires, enfin l'on peut dire, qu'il fut un des premiers qui défendit l'évangile l'écume à la bouche.

Tel n'était pas le frère, l'on peut même dire que l'on a rarement vu entre deux frères un contraste plus frappant que celui qui existe entre Joseph et Xavier de Maistre : autant l'un est rude, despotique, sanguinaire, autant l'autre est avenant, plein de candeur, charmant et, faut-il le dire, d'une tolérance vraiment chrétienne.

Xavier de Maistre naquit à Chambéry, en octobre 1763. De bonne heure, il entra dans la carrière militaire et passa les premières années de sa jeunesse au service de la Savoie.

Vint la révolution de 1789 qui, bouleversant l'Europe tout entière, enleva à la Savoie son indépendance et l'annexa à la France en 1792. C'est alors que Xavier de Maistre quitta son pays natal pour rester fidèle au Piémont.

Mais le Piémont lui-même fut bientôt occupé par les armées françaises, et, après avoir encore pris part, en qualité d'auxiliaire sarde, à la campagne de 99 en Italie, de Maistre alla demander du service à la Russie. N'ayant d'abord pu en obtenir, il abandonna l'épée pour le pinceau, décidé à chercher des ressources dans son talent de peintre.

Xavier de Maistre était donc peintre, mais là n'était pas son plus grand talent, il était aussi écrivain, bien que personne ne s'en doutât et lui moins que tout autre. C'est le hasard qui va lui révéler ce nouveau don caché de la nature.

Il pouvait avoir 26 à 27 ans, il était officier de marine, en garnison à Alexandrie, lorsqu'il fut mis aux arrêts à la suite d'une affaire d'honneur, disons mieux un duel.

La réclusion est terrible à cet âge ! Que faire pour tromper les ennuis de sa solitude ?

Il résolut d'examiner un à un les différents objets de sa chambre, aujourd'hui sa prison,

et de s'amuser à écrire les impressions que lui suggéreraient les uns et les autres.

Ce charmant opuscule, cette gracieuse fantaisie prit le nom de : *Voyage autour de ma chambre*.

Arrivé au bout de son voyage, autrement dit, lorsque ses arrêts furent levés, notre auteur ne vit dans ce petit travail d'autre mérite que celui de l'avoir aidé à tuer le temps. Il n'en connaissait donc nullement le prix, et ce qui le prouve, c'est que rendu à la liberté il le renferma dans un tiroir, le relisant quelquefois, il est vrai, y ajoutant même un chapitre de temps à autre, mais ne songeant jamais à le publier.

Cependant, quelques années plus tard, en 1793 ou 1794, Xavier de Maistre alla voir son frère, qui résidait alors à Lausanne, et lui montra son manuscrit. Le comte Joseph trouva la bluette charmante, la fit imprimer à Turin et en envoya un exemplaire à son frère cadet, au grand étonnement de celui-ci, qui s'attendait bien plutôt à recevoir ses

feuilles toutes raturées, voire même d'apprendre qu'elles avaient pris le chemin de chez l'épiciër.

Voilà comment l'homme, peut-être le plus moralement semblable à ses œuvres, s'est un jour trouvé auteur sans jamais avoir eu l'intention de le devenir.

Quand parut le *Voyage autour de ma chambre*, on ne le remarqua guère; il est vrai que l'on se trouvait alors en pleine crise révolutionnaire et que le public était tout absorbé par les grands évènements du jour. Le temps n'était pas favorable pour ce genre de production. Mais la révolution passa et les esprits s'apaisèrent, au jeune auteur on commença par montrer moins d'indifférence et, ensuite, de jour en jour, en lisant de Maistre, on lui reconnaissait des qualités nouvelles.

C'est que Xavier de Maistre est un conteur gracieux et aimable, délicat et touchant. Son style est simple, naïf quelquefois, mais naturel toujours, souvent il devient très élo-

quent sans jamais tomber dans la recherche, dans l'enflure; aussi, quand on voudra montrer la supériorité de cet art naturel, simple et vrai, sur l'esprit cherché, sur l'éloquence forcée, toujours on prendra de Maistre pour exemple.

Entre tous ses ouvrages, ce qui caractérise principalement le *Voyage autour de ma chambre*, c'est la grande finesse d'observation, c'est la poétique variété que l'auteur sait mettre dans la peinture des choses les plus vulgaires. Ecoutez :

Xavier de Maistre aimait la peinture, il avait quelques tableaux dans sa chambrette d'officier, il devait en parler dans son *Voyage*. Il le fait, en effet, il explique même l'arrangement de ces tableaux qui n'est pas un effet du hasard, car il y a une place d'honneur. A quel grand maître l'a-t-il donnée ?

« Les estampes et les tableaux dont je viens de parler pâlissent et disparaissent au premier coup d'œil qu'on jette sur le tableau suivant : les ouvrages immortels de *Raphël*, de *Corrége* et de toute l'École

d'Italie ne soutiendraient pas le parallèle. Aussi je le garde toujours pour le dernier morceau, pour la pièce de réserve, lorsque je procure à quelques curieux le plaisir de voyager avec moi ; et je puis assurer que, depuis que je fais voir ce tableau sublime aux connaisseurs et aux ignorants, aux gens du monde, aux artisans, aux femmes et aux enfants, aux animaux même, j'ai toujours vu les spectateurs quelconques donner, chacun à sa manière, des signes de plaisir et d'étonnement, tant la nature y est admirablement rendue.

Eh! quel tableau pourrait-on vous présenter, messieurs ; quel spectacle pourrait-on mettre sous vos yeux, mesdames, plus sûr de votre suffrage que la fidèle représentation de vous-mêmes ? Le tableau dont je parle est un miroir, et personne jusqu'à présent ne s'est encore avisé de le critiquer ; il est, pour tous ceux qui le regardent, un tableau parfait auquel il n'y a rien à redire.

On conviendra sans doute qu'il doit être compté pour une des merveilles de la contrée où je me promène.

Je passerai sous silence le plaisir qu'éprouve le physicien méditant sur les étranges phénomènes de la lumière qui représente tous les objets de la nature sur cette surface polie. Le miroir présente au voyageursédentaire mille réflexions intéressantes, mille observations qui le rendent un objet utile et précieux.

Vous que l'amour a tenu ou tient encore sous son empire, apprenez que c'est devant un miroir qu'il aiguise ses traits et médite ses cruautés ;

c'est là qu'il répète ses manœuvres, qu'il étudie ses mouvements, qu'il se prépare d'avance à la guerre qu'il veut déclarer; c'est là qu'il s'exerce aux doux regards, aux petites mines, aux bouderies savantes, comme un acteur s'exerce en face de lui-même avant de se présenter en public. Toujours impartial et vrai, un miroir renvoie aux yeux du spectateur les roses de la jeunesse et les rides de l'âge sans calomnier et sans flatter personne. — Seul entre tous les conseillers des grands, il leur dit constamment la vérité.

Cet avantage m'avait fait désirer l'invention d'un miroir moral, où tous les hommes pourraient se voir avec leurs vices et leurs vertus. Je songeais même à proposer un prix à quelque académie pour cette découverte, lorsque de mûres réflexions m'en ont prouvé l'inutilité.

Hélas ! il est si rare que la laideur se reconnaisse et casse le miroir ! En vain les glaces se multiplient autour de nous, et réfléchissent avec une exactitude géométrique la lumière et la vérité : au moment où les rayons vont pénétrer dans notre œil et nous peindre tels que nous sommes, l'amour-propre glisse son prisme trompeur entre nous et notre image, et nous présente une divinité.

Et dans tous les prismes qui ont existé, depuis le premier qui sortit des mains de l'immortel *Newton*, aucun n'a possédé une force de réfraction aussi puissante et ne produit des couleurs aussi agréables et aussi vives que le prisme de l'amour-propre.

Or, puisque les miroirs communs annoncent en vain la vérité, et que chacun est content de sa

figure; puisqu'ils ne peuvent faire connaître aux hommes leurs imperfections physiques, à quoi servirait mon miroir moral? Peu de monde y jetterait les yeux, et personne ne s'y reconnaîtrait, — excepté les philosophes. — J'en doute même un peu.

En prenant le miroir pour ce qu'il est, j'espère que personne ne me blâmera de l'avoir placé au-dessus de tous les tableaux de l'Ecole d'Italie. Les dames, dont le goût ne saurait être faux, et dont la décision doit tout régler, jettent ordinairement leur premier coup d'œil sur ce tableau lorsqu'elles entrent dans un appartement.

J'ai vu mille fois des dames, et même des damoiseaux, oublier au bal leurs amants ou leurs maîtresses, la danse et tous les plaisirs de la fête, pour contempler avec une complaisance marquée ce tableau enchanteur, — et l'honorer même de temps à autre d'un coup d'œil au milieu de la contredanse la plus animée.

Qui pourrait donc lui disputer le rang que je lui accorde parmi les chefs-d'œuvre de l'art d'Apelles.

Le *Voyage autour de ma chambre* n'est qu'une suite de fines et justes observations de ce genre, observations quelquefois piquantes, il est vrai, mais pas méchantes; Xavier de Maistre aime la vérité et il ne la sacrifie ni à la galanterie, ni à l'amour-propre. De plus, l'auteur du *Voyage* n'est

pas qu'un observateur impassible, il est aussi moraliste, car il nous enseigne à tirer parti de toutes les situations de la vie, et nous montre que toujours nous pouvons tromper l'ennui.

L'indifférence du public pour ce premier essai fut compensée pour l'auteur, par l'approbation de quelques amis et surtout de son frère Joseph; ce qui le prouve, c'est qu'il se remet immédiatement à l'ouvrage et médite son expédition nocturne. Mais, ayant fait part à son frère de son nouveau travail ébauché, celui-ci l'en détourna : « Il m'écrivit, nous dit-il, que je détruirais tout le prix que pourrait avoir cette bluette (Le Voyage) en la continuant; il me parla d'un proverbe espagnol qui dit que toutes les secondes parties sont mauvaises et me conseilla de chercher un autre sujet : je n'y pensai plus. »

Ce ne fut, en effet, qu'à quelque temps de là, après son émigration à St-Pétersbourg, qu'il reprit son idée et il la reprit pour faire mentir le proverbe.

Ces deux productions le *Voyage* et *l'Expédition nocturne* sont du même genre, mais le *Voyage* est le produit d'une imagination jeune, joyeuse, insouciant; *l'Expédition nocturne*, au contraire, a quelque chose de triste, on a même peine à reconnaître le jeune officier, en cet exilé mélancolique, aux idées sombres, qui gémit sur la patrie absente. Il semble même que le bonheur chez lui n'existe plus qu'à l'état de souvenir.

Triste, Xavier de Maistre n'écrira plus que chagrin, douleur, épreuves terribles; jeté sur la terre étrangère, il n'écrira plus qu'exil, exil de la société : le *Lépreux*, exil de la patrie : les *Prisonniers du Caucase*, la *Jeune Sibérienne*.

C'est dans un bien modeste cadre, sous la forme d'un dialogue entre un officier et un lépreux, que Xavier de Maistre dépeint la plus terrible des douleurs : une situation affreuse et un avenir sans espoir; la plus triste des solitudes, la solitude au milieu de la société humaine !

L'officier est l'auteur lui-même ; c'est en 1797, pendant la guerre des Alpes, que, se trouvant à la cité d'Aoste, il eut avec un lépreux, relégué, à cause de sa maladie, dans une maison solitaire, le touchant entretien qu'il nous raconte.

Mais l'auteur ne mettra pas plus d'empressement à publier, voire même à écrire l'aventure du lépreux. Treize ans, en effet, s'étaient écoulés depuis qu'il avait fait cette rencontre à la cité d'Aoste, et il n'en avait encore rien publié, rien écrit, rien dit à personne.

« Vingt ans s'étaient passés, nous dit Sainte Beuve, depuis qu'il avait écrit le *Voyage autour de ma chambre*; un jour, en 1810, à St-Pétersbourg, dans une réunion où se trouvait aussi son frère, la conversation tomba sur la lèpre des Hébreux : quelqu'un dit que cette maladie n'existait plus ; ce fut une occasion pour le comte Xavier de parler du lépreux de la cité d'Aoste qu'il avait connu. Il le fit avec assez de chaleur pour intéresser ses auditeurs et pour s'intéresser

lui-même à cette histoire, dont il n'avait jusque-là rien dit à personne. La pensée lui vint de l'écrire ; son frère l'y encouragea et approuva le premier essai qui lui en fut montré, conseillant seulement de le raccourcir. Ce fut son frère encore qui prit soin de le faire imprimer à Saint-Pétersbourg en 1811 » (1).

Le dialogue du *Lépreux*, bien qu'écrit avec la même simplicité, le même naturel qui caractérise l'auteur, est néanmoins d'un pathétique élevé. C'est une étude morale pleine de délicatesse, c'est une touchante résignation dans le malheur, c'est un modèle offert aux infortunés qui, par naissance ou par accident, ne jouissent pas de la part moyenne de bonheur qui semble promise à tous.

C'est enfin une position cruelle peinte avec une force qui n'est pas brutale !

« On relit le *Lépreux*, dit M. Sainte Beuve,

(1) SAINTE BEUVE. *Portraits contemporains*.

on ne l'analyse pas ; on verse une larme, on ne raisonne pas dessus. »

« L'homme délicat et sensible qui a écrit ce livre du *Lépreux*, dit de Lamartine, passe pour le second dans sa famille ! Erreur et préjugé que le temps rectifiera. Cet homme n'est le second de personne ; il est le premier des naïfs, et la naïveté dans le sublime est le plus naturel des génies, car c'est le génie qui s'ignore, l'innocence baptismale du talent » (1).

(1) DE LAMARTINE. *Cours familier de littérature*.

La lèpre est une maladie opiniâtre et hideuse de la peau, le malheureux qui en est atteint voit son corps entier se détériorer jusqu'à devenir méconnaissable, tandis que les fonctions intérieures se maintiennent souvent dans leur intégrité la plus complète. Les bords du Nil furent dès tout temps le siège principal de la lèpre, mais, à la suite des croisades, ce mal terrible se répandit dans toute l'Europe. Les chartes et coutumes du Hainaut renferment des dispositions rigoureuses contre les lépreux sous le rapport de leur habitation, de leur nourriture, de leurs vêtements et de l'exercice de leurs droits civils.

Près de Namur, on montre encore les ruines d'une ancienne léproserie, à Liège enfin, des léproseries furent aussi érigées sur la montagne de Cornillon.

« Nos pères, dit notre éminent historien Ferdinand Hénaux, craignant le commerce des lépreux, et ne voulant cependant point chasser du pays des concitoyens qui leur

Les Prisonniers du Caucase et la Jeune Sibérienne, dont il me reste à vous parler,

étaient chers, firent élever les léproseries de Cornillon. C'étaient de petites huttes où se réfugiaient les ladres des deux sexes. Des personnes pieuses, pour l'amour du Christ et de saint Lazarre, s'engagèrent à les servir, à les consoler, à adoucir leurs souffrances.

Vers 1182, des libéralités faites par des nobles et des bourgeois permirent d'agrandir ce charitable établissement. On y adjoignit un hôpital, qui fut desservi par douze sœurs et sept frères, vivant séparément sous la règle de saint Augustin. On fit des règlements pour les religieux et les religieuses ; on en fit aussi pour les lépreux. Un préjugé implacable érigea en crime la maladie de ces pauvres gens. On ajouta au malheur d'avoir la chair et les os rongés par la lèpre, celui d'être tout à fait séparé de la société. Chose incroyable, de graves et lugubres cérémonies consacraient ce traitement inhumain.

En le séquestrant du monde, on faisait don au lépreux d'une housse, d'une clochette, d'un pot, d'une paire de gants et d'un panier.

La *housse* était ce qui devait le faire reconnaître.

La *clochette* avertissait de son approche et annonçait que l'on eût à fuir devant lui ; car ce n'était pas assez de lui avoir défendu d'adresser la parole à ceux qui étaient sous le vent.

Le *pot*, c'était pour recevoir l'eau qui devait éteindre sa soif. Il lui était interdit de boire aux rivières, aux fontaines et aux puits communs, de s'y mirer, d'y laver ses hardes.

Les *gants* lui disaient qu'il ne pouvait rien toucher à main nue.

Le *panier*, c'était pour y mettre ce que les gens de bien lui jetaient.

sont deux petites merveilles de narration. Les deux anecdotes sont vraies et le conteur est resté fidèle à la vérité, ne voulant point la travestir pour se jeter dans l'invention romanesque.

Les *Prisonniers du Caucase* ne sont rien autre que le récit du dévouement d'un domestique pour son maître : le major Cascambo voulant aller prendre le commandement du poste de Lars, dans les gorges du Caucase, est attaqué dans un défilé et fait prisonnier par une de ces redoutables peuplades montagnardes adonnées au brigandage : les Tchetchenges. Ivan, un soldat au

Le lépreux, le visage couvert d'un linceul comme un trépassé, était conduit processionnellement à sa hutte. Là, le prêtre lui disait : « Voici le lieu où tu résideras désormais mais. Je te défends d'en sortir pour te trouver dans des lieux d'assemblées publiques, églises, marchés, moulins, fours, tavernes et autres semblables. Cependant ne t'irrites point d'être ainsi sequestré des autres, d'autant que cette séparation n'est que corporelle, et qu'à l'égard de l'esprit, etc., etc. Prends courage, prends patience, Dieu demeure avec toi. » Toutes les cérémonies s'accomplissaient comme dans les funérailles. Si vous ne me croyez, voyez les livres de liturgie de l'Eglise de Liège, et notamment le *Rituale*, imprimé en 1704, au chapitre intitulé : « *Modus separandi Leprosos a consortio Sanorum.* »

service particulier du major, apprenant le malheur de son maître, veut partager son sort et se livre volontairement dans l'espoir qu'un jour il pourra le délivrer. L'attente fut longue, mais enfin une occasion parut favorable à leur fuite, tous les hommes valides de la cité étaient partis pour une grande expédition. Ivan parvient à se défaire des gardiens, il rompt les fers du major et, à travers mille dangers, le brave domestique a le bonheur de ramener son maître au sein de ses amis qui tous désespéraient de jamais le revoir.

La Jeune Sibérienne est aussi le simple récit d'un fait réel : « Le courage d'une jeune fille, nous dit de Maistre, qui, vers la fin du règne de Paul I^{er}, partit à pied de la Sibérie pour venir à Saint-Pétersbourg demander la grâce de son père, fit assez de bruit dans le temps pour engager un auteur célèbre à faire une héroïne de roman de cette intéressante voyageuse. Mais les personnes qui l'ont connue paraissent regretter qu'on ait

prêté des aventures d'amour et des idées romanesques à une jeune et noble vierge qui n'eut jamais d'autre passion que l'amour filial le plus pur, et qui, sans appui, sans conseil, trouva dans son cœur la pensée de l'action la plus généreuse et la force de l'exécuter.

Si le récit de ses aventures n'offre point cet intérêt que peut inspirer un romancier pour des personnages imaginaires, on ne lira peut-être pas sans quelque plaisir la simple histoire de sa vie, assez intéressante par elle-même, sans autre ornement que la vérité. »

Le romancier célèbre, auquel l'auteur fait allusion; est M^{me} Cottin qui, dans son *Elisabeth ou les exilés de Sibérie*, a transformé en roman l'histoire de cette naïve mais courageuse jeune fille. Xavier de Maistre n'a pas voulu de la sentimentalité émouvante de M^{me} Cottin, ni de son invention romanesque, il a respecté la vérité et néanmoins, avec rien que la vérité, il s'est montré d'un pathétique simple mais vrai.

« Mais pour saisir ces choses véritables, comme M. de Maistre l'a fait dans son récit, dit avec raison M. Sainte Beuve, appréciant la *Jeune Sibérienne*, pour n'en pas suivre un seul côté seulement, celui de la foi fervente qui se confie et de l'héroïsme ingénu qui s'ignore, pour y joindre, chemin faisant et sans disparate, quelques traits plus égayés ou aussi la vue de la nature maligne et des petitesses du cœur, pour ne rien oublier, pour tout fondre, pour tout offrir dans une émotion bienfaisante, il faut un talent bien particulier, un art d'autant plus exquis qu'il est plus caché, et qu'on ne sait en définitive si, lui aussi, il ne s'ignore pas lui-même. »

Xavier de Maistre, dans son *Expédition nocturne*, nous avait promis la *Prisonnière de Pignerol*, mais cet ouvrage n'a jamais paru; on a dit que l'auteur avait renoncé à le publier parce qu'il rentrait trop dans le genre du roman. .

Xavier de Maistre, qui fut presque toujours poète en prose, le fut quelque fois aussi en

vers; il a notamment traduit librement, ou plutôt imité en vers, des fables du poète russe Kriloff, il a aussi composé quelques odes et fait quelques épigrammes spirituelles sans méchanceté. Il n'a malheureusement jamais consenti à publier ses poésies, quelques-unes cependant ont été arrachées à l'oubli; la plus remarquable est peut-être sa jolie pièce du *Papillon*, assez peu connue encore, même des admirateurs de Xavier de Maistre.

Un prisonnier de Sibérie lui ayant fait part de l'émotion qu'il ressentit en voyant, un jour, un papillon entrer dans sa prison, de Maistre, sur ce sujet, composa la charmante pièce que voici et qui suffira pour donner une idée de ce poète :

LE PAPIILLON.

Colon de la plaine éthérée,
Aimable et brillant Papillon,
Comment de cet affreux donjon
As-tu su découvrir l'entrée ?
A peine entre ces noirs crénaux
Un faible rayon de lumière
Jusqu'à mon cachot solitaire
Pénètre à travers les barreaux.

As-tu reçu de la nature
Un cœur sensible à l'amitié ?
Viens-tu, conduit par la pitié,
Partager les maux que j'endure ?
Ah ! ton aspect de ma douleur
Suspend et calme la puissance ;
Tu me ramènes l'espérance
Prête à s'éteindre dans mon cœur.

Doux ornement de la nature,
Viens me retracer sa beauté ;
Parle-moi de la liberté,
Des eaux, des fleurs, de la verdure.
Parle-moi du bruit des torrents,
Des lacs profonds, des frais ombrages
Et du murmure des feuillages
Q'agite l'haleine des vents.

As-tu vu les roses éclore ?
As-tu rencontré des amants ?
Dis-moi l'histoire du printemps
Et des nouvelles de l'aurore ;
Dis-moi si dans le fond des bois
Le rossignol, à ton passage, .
Quand tu traversais le bocage,
Faisait ouïr sa douce voix ?

Le long de la muraille obscure
Tu cherches vainement des fleurs :
Chaque captif de ses malheurs
Y trace la vive peinture.

Loin du soleil et des zéphirs,
Entre ces voûtes souterraines,
Tu voltigeras sur des chaînes
Et n'entendras que des soupirs.

Léger enfant de la prairie,
Sors de ma lugubre prison ;
Tu n'existes qu'une saison,
Hâte-toi d'employer la vie.
Fuis ! tu n'auras, hors de ces lieux,
Où l'existence est un supplice,
D'autres liens que ton caprice,
Ni d'autre prison que les cieux.

Peut-être un jour dans la campagne,
Conduit par tes goûts inconstants,
Tu rencontreras deux enfants
Qu'une mère triste accompagne :
Vole aussitôt la consoler ;
Dis-lui que son amant respire,
Que pour elle seule il soupire ;
Mais, hélas !... tu ne peux parler.

Étale ta riche parure
Aux yeux de mes jeunes enfants ;
Témoin de leurs jeux innocents,
Plane autour d'eux sur la verdure.
Bientôt, vivement poursuivi,
Feins de vouloir te laisser prendre,
De fleurs en fleurs va les attendre
Pour les conduire jusqu'ici.

Leur mère les suivra sans doute,
Triste compagne de leurs jeux :
Vole alors gaîment devant eux .
Pour les distraire de la route.
D'un infortuné prisonnier .
Ils sont la dernière espérance :
Les douces larmes de l'enfance
Pourront attendrir mon geôlier.

A l'épouse la plus tendre
On rendra le plus fidèle époux ;
Les portes d'airain, les verroux,
S'ouvriront bientôt devant elle.
Mais, ah ! ciel ! le bruit de mes fers
Détruit l'erreur qui me console :
Hélas !... le Papillon s'envole...
Le voilà perdu dans les airs !

Au *Papillon* se rattache la même aventure qu'au poème immortel : *La Chute des feuilles* de Millevoje ; en effet, la jolie pièce du *Papillon*, traduite d'abord en russe, fut ensuite retraduite en vers dans sa langue originale, par un français, secrétaire d'ambassade, qui en ignorait complètement la véritable origine.

Xavier de Maistre qui, d'abord, avait été repoussé de l'armée russe, ne tarda guère

cependant à s'y faire admettre, il devint même général. Son grade militaire et aussi son mariage avec une demoiselle d'honneur de l'impératrice le retinrent en Russie.

Depuis longtemps cependant, de Maistre désirait revoir sa terre natale, lorsqu'en 1825 il retourna visiter sa patrie (1). Une anecdote, qui peint assez bien l'auteur, se rattache à cette époque de sa vie. Elle a été rapportée par un sénateur, parent de l'aimable écrivain, et publiée dans le *Magasin pittoresque*, année 1855 :

« Dans une visite que Xavier de Maistre fit à l'un de ses parents, propriétaire d'une maison à Chambery, derrière laquelle s'étendait un jardin où il avait joué dans son enfance, il voulut revoir seul ce théâtre de

(1) C'est alors que de Lamartine adressa à de Maistre l'épître dont voici les premiers vers :

Salut au nom des cieux, des monts et des rivages,
Où s'écoulerent tes beaux jours,
Voyageur fatigué qui revient sur nos plages,
Demander à tes champs leurs antiques ombrages,
A ton cœur ses premières amours !

(DE LAMARTINE : *Harmonie.*)

ses premiers plaisirs. Il demanda et obtint facilement de son ami, la permission de s'y rendre sans témoins ; mais comme sa visite au modeste clos se prolongeait outre mesure, son ami, inquiet de sa longue absence, alla l'y chercher et ne l'aperçut point ; nul arbre, nul objet saillant ne pouvait cependant l'y dérober aux regards ; enfin, au bout d'une heure d'inquiète investigation, il fut découvert étendu à plat ventre auprès d'une flaque d'eau ; craignant pour lui un accident, on s'empressa de le relever ; mais on eut bientôt lieu d'être complètement rassuré. Xavier de Maistre jetait sur la surface de l'eau de petits morceaux de papier, et regardait se jouer autour d'eux des araignées aquatiques.

Je me rappelais, dit-il à son ami, qu'enfant cette distraction m'amusait beaucoup ; j'ai voulu voir s'il en serait de même aujourd'hui que me voilà vieux, et vraiment je n'y ai pas trouvé une bien grande différence » (1).

(1) *Magasin pittoresque*, année 1855, p. 10.

De Maistre ne fit que passer par Chambéry ; il alla s'établir à Naples, la santé de ses enfants l'appelait en Italie. Ayant eu le malheur de les perdre, il se décida à retourner en Russie. « Voulant, disait-il, ramener sa compagne où il l'avait prise » (1).

Ce n'est que pendant ce dernier voyage, alors qu'il avait 76 ans, qu'il visita Paris pour la première fois. De Maistre se doutait bien qu'il était un peu connu en France, mais il ne s'attendait guère à s'y trouver célèbre !

Plus d'un grand écrivain, Jean-Jacques Rousseau et d'autres, se trouvèrent dans le même cas que lui. N'est-ce pas là une preuve que le développement littéraire, même en français, est possible, quelquefois même facile, ailleurs qu'à Paris ?

Xavier de Maistre est mort à Saint-Pétersbourg le 12 juin 1852. Il avait près de 89 ans.

Lui-même avait composé, en vers légers, l'építaphe qui devait être placée sur sa tombe.

(1) Voyez une notice sur Xavier de Maistre publiée dans le *Magasin Pittoresque*, année 1852, p. 257.

Elle rappelle en quelque sorte celles de La Fontaine et de Regnier.

Ci-git sous cette pierre grise,
Xavier qui de tout s'étonnait,
Demandant d'où venait la bise,
Et pourquoi Jupiter tonnait.
Il étudia maint grimoire,
Il ut du matin jusqu'au soir,
Et but à la fin l'onde noire,
Tout surpris de ne rien savoir.

Un bon livre est un bon ami, a dit Bernardin de Saint-Pierre. Eh bien! Messieurs, Xavier de Maistre est un ami que je vous ai présenté, que je vous recommande; faites sa connaissance et je suis persuadé que vous le jugerez digne de votre amitié.

BERNARD PALISSY.

Conférence faite aux *Entretiens et Lectures populaires de la ville de Liège*, le 26 décembre 1864,
par M. CH. VAN MARCKE.

MESSIEURS,

Je viens aujourd'hui vous entretenir d'un de ces hommes comme il ne s'en produit que de loin en loin dans le cours des siècles. L'histoire que je vais vous retracer est celle d'un pauvre fabricant de pots de terre, « vieilli, dit Lamartine, entre sa truëlle et sa fournaise ; aux mains toutes rugueuses encore de l'argile qu'il a maniée toute sa vie. » C'est un ouvrier comme vous, mais c'est l'idéal de l'ouvrier.

Je ne vous ferai pas une longue description du caractère de Bernard Palissy ; le récit de sa vie est ce qui pourra le mieux vous le faire connaître. Qu'il vous suffise de savoir que la nature l'avait doué d'une de ces volontés intenses devant lesquelles tous les obstacles doivent céder ; et que, dans ce tempérament de bronze, elle avait mis l'étincelle du génie.

Né artisan, Palissy devait devenir artiste ; sans instruction, il devait devenir savant écrivain ; pauvre, il devait parvenir à la fortune et à la gloire ; inconnu, à l'immortalité.

Bernard Palissy naquit vers l'an 1500, dans le Périgord, au midi de la France.

Nous ne possédons presque pas de documents sur sa vie jusqu'à l'âge de 40 ans. Nous savons seulement qu'il reçut fort peu d'éducation, qu'il voyagea en ouvrier errant pendant quelques années, et qu'il revint enfin dans son pays pour y exercer le métier de verrier, qui était celui de la famille.

Il s'établit dans la ville de Saintes, où il se maria.

Il faut savoir, Messieurs, que déjà à cette époque on fabriquait en Italie de magnifiques faïences émaillées et décorées; mais, soit que les maîtres italiens tinsent leurs méthodes secrètes, soit défaut de communications ou tout autre motif, cet art était encore inconnu en France: On en ignorait absolument les procédés.

Permettez-moi aussi, pour l'intelligence de ce que j'aurai à vous dire, de vous décrire en quelques mots la fabrication de la faïence.

Si vous prenez une assiette ordinaire, un peu fêlée, je suppose, vous remarquerez facilement qu'elle est composée de deux parties: l'une, intérieure, en simple terre cuite; puis, au-dessus, une espèce d'enduit brillant blanc ou coloré. C'est cet enduit que l'on appelle émail. Pour l'obtenir, on broie en poudre fine certaines substances qui diffèrent, bien entendu, suivant la couleur qu'on veut produire, mais qui doivent toujours être extrêmement fusibles. On les délaye dans de l'eau pure et on en étend la

pâte ainsi obtenue sur la pièce à émailler ; puis on porte cette pièce dans un four chauffé à une température suffisante. La poudre d'émail fond, se vitrifie et adhère à la terre cuite qui se trouve ainsi recouverte d'une couche brillante, c'est-à-dire émaillée.

Tel est, grosso-modo, le sommaire de l'opération : mais on comprend quelles difficultés inouïes rencontrerait celui qui, sans aucune donnée préalable, prétendrait à lui seul la créer tout entière, surtout s'il voulait faire non de simples assiettes, mais des pièces compliquées de forme et de couleur.

C'est pourtant là, ce qu'entreprit et qu'accomplit Bernard Palissy.

Il était tombé entre ses mains une coupe de faïence italienne de la plus grande beauté. L'idée lui vint d'abandonner la verrerie pour se mettre à fabriquer aussi ces merveilleux produits, dont la vue avait éveillé en lui le génie artistique.

Écoutons de sa propre bouche, le récit de ses premières tentatives. Je voudrais le

transcrire dans toute sa sève, dans toute la naïve vigueur de son ancien style, mais je suis malheureusement obligé de le rajeunir. Je dis malheureusement, car j'ai bien peur de le gâter en le traduisant.

« Dès lors, dit-il donc, j'entrai en dispute avec ma propre pensée, et sans avoir égard que je n'avais aucune connaissance des terres argileuses, je me mis à chercher les émaux, comme un homme qui tâtonne dans les ténèbres. Sans avoir appris de quelles matières se composaient ces émaux, je me mis à piler toutes les substances dont je pensais pouvoir faire quelque chose, et les ayant pilées et broyées, j'achetais une quantité de pots de terre, et, après les avoir mis en pièces, j'étendais dessus les matières broyées, en notant celles qui étaient sur chacune de ces pièces. Puis ayant construit un fourneau à ma fantaisie, je mettais cuire ces pièces pour voir s'il en sortirait quelque chose. Je ne cherchais alors que l'émail blanc, parce que j'avais entendu dire que le

blanc était le fondement de tous les autres. Or, je n'avais jamais vu cuire de terre, je ne connaissais pas le degré de feu auquel l'émail devait fondre, et quand même mes substances eussent été bonnes, je ne pouvais parvenir à rien par ce moyen, parce que tantôt elles étaient brûlées et tantôt trop peu cuites. En outre, en mettant mes pièces dans le fourneau, je les arrangeais sans considération et sans ordre. De sorte que les matières eussent été les meilleures du monde et le feu le mieux à point, il était encore impossible de rien faire de bon. M'étant ainsi abusé plusieurs fois, avec grand frais et grand labeur, j'étais tous les jours à broyer des matières nouvelles, à construire de nouveaux fourneaux, ce qui me coûtait beaucoup de temps, de bois et d'argent. »

Telles sont les difficultés en face desquelles Palissy se trouva tout d'abord; songez qu'il était de son état verrier et non polier; que, comme il vient de nous le dire, il n'avait même jamais vu cuire un vase de terre. Il

avait donc tout à apprendre et tout à faire en même temps. Mais c'est devant la lutte que les grandes âmes se révèlent, et Palissy ne se découragea point. Pendant plusieurs années, il chercha la composition de son émail. L'idée lui vint d'abord de porter ses pièces à émailler chez des potiers de sa connaissance. Mais le four de ceux-ci n'était pas assez chaud ; il fallut recourir à celui des verriers. Un jour, ô joie suprême, une des épreuves sortit du feu blanche et polie.

Bernard se sentit devenir un nouvel homme.

L'émail blanc était-il enfin inventé ?

Hélas, non, c'était un pas de fait, mais ce n'était pas encore la proportion voulue.

N'importe, le génie de l'artiste avait reçu une puissante excitation. Il se remit au travail avec une activité qui tient du prodige. Seul, car il n'avait pas le moyen d'entretenir un ouvrier, il se construisit un fourneau semblable à celui des verriers, allant lui-même tirer hors du puits l'eau pour faire le

mortier, apportant les briques sur son dos. A moitié ruiné déjà, et devenu trop pauvre pour acheter les pots de terre nécessaires à ses expériences, il se mit à les fabriquer lui-même. Puis, son fourneau construit. Il y place ses pièces et reste six jours et six nuits devant le feu, ne cessant d'y jeter du bois. Amère déception ! son émail ne fond pas, il n'y a pas mélangé le fondant en assez grande quantité. Sans se décourager, il recommence sa composition, entretenant toujours son feu à pleine chaleur. Mais sur cela, il lui survient un autre malheur : le bois lui manque. Qu'importe encore, il va réussir ! Il brûle les échelas et les bancs de son jardin, il brûle les tables et les planchers de sa maison.

« J'étais en une telle engoisse que je ne saurais dire, car j'étais tout desséché à cause de la chaleur du fourneau. Il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait séché sur moi. Et pour me consoler, on se moquait de moi. Au lieu de me secourir, on allait criant par la ville que je faisais brûler le plancher,

par là on me faisait perdre mon crédit et je passais pour fou. D'autres disaient que je faisais de la fausse monnaie. Je m'en allais par les rues tout baissé comme un homme honteux. J'étais endetté en plusieurs endroits et ne pouvais payer la pension de deux de mes enfants qui étaient en nourrice. Personne ne me secourait. Mais au contraire on disait : C'est bien fait, s'il meurt de faim, puisqu'il néglige son état.

» L'espérance seule me donnait un peu de courage. Ayant considéré qu'il serait beaucoup trop long de faire une fournée à moi tout seul, pour abréger et gagner du temps, je pris un potier commun, et lui donnai quelques modèles pour me fabriquer des pots de terre. Mais c'était une chose pitoyable. Car j'étais contraint de le nourrir dans une taverne à crédit, n'en ayant pas le moyen à la maison. Quand nous eûmes travaillé pendant six mois, et qu'il s'agit de cuire la besogne faite, il me fallut donner congé au potier par faute d'argent et je fus forcé de

lui donner mes vêtements pour sonsalaire. »

Le voilà donc de nouveau seul. Ayant jugé qu'il ne réussirait pas avec le premier four qu'il s'était construit, il le démolit et en reconstruit un plus convenable. Il mit dans une fournée plus considérable que les autres toutes ses espérances et le reste de sa fortune, cent-vingt écus : « J'avais emprunté, dit-il, le bois et les matériaux, j'avais emprunté jusqu'à ma nourriture pendant le cours de ce travail. J'avais tenu mes créanciers dans l'espérance qu'ils seraient payés du produit de cette fournée-ci. Il en résulta que plusieurs accoururent dès le matin quand je commençai à désefourner. Mais toutes mes tristesses furent encore redoublées; enretirant mon ouvrage, je n'éprouvais que honte et confusion. Toutes mes pièces étaient scemées de petits morceaux de cailloux, si bien attachés autour des vases et liés avec l'émail, que, quand on passait la main dessus, ils coupaient comme des rasoirs. Et bien que la besogne fût perdue, quelques-uns cepen-

dant me proposaient de l'acheter à vil prix. Mais c'eût été aviler mon œuvre et rabaisser mon honneur. Je mis en pièces tout le produit de cette journée, et j'allai me coucher désespéré, et ce n'était pas sans cause, car je n'avais plus le moyen de soutenir ma famille. Je ne trouvais dans mon foyer que des reproches. On me maudissait au lieu de me consoler. Mes voisins, ayant appris la chose, disaient que je n'étais qu'un fou, et que j'aurais pu obtenir plus de huit francs du travail que j'avais brisé !

» Quand je fus resté quelque temps au lit, je pensai que le devoir d'un homme qui serait tombé dans un fossé serait de se relever. J'étais dans un cas pareil : aussi je me mis à faire quelques peintures et chercher par différents moyens à regagner un peu d'argent. Y étant parvenu, je me dis que mes pertes et déceptions étaient passées, et que plus rien ne pouvait m'empêcher de faire de bonnes pièces, c'est pourquoi je me remis au travail comme auparavant.

» Pour garantir mes vases de la cendre et des cailloux, je fis faire par un potier des espèces de lanternes de terre pour les enfermer quand je les mettais au four. L'invention se trouve bonne et m'a servi jusqu'aujourd'hui. Je trouvai enfin moyen de faire quelques pièces d'émaux entremêlés en manière de jaspe : cela m'a nourri quelques années. Mais en me nourrissant avec ces produits, je cherchais toujours à aller plus loin. Quand j'eus inventé le moyen de faire des *pièces rustiques*, je fus en plus grande peine encore qu'auparavant, car ayant fait un certain nombre de ces bassins rustiques, et les ayant fait cuire, les uns se trouvaient beaux et bien fondus, les autres mal venus ou brûlés ; tout cela à cause qu'ils étaient composés de matières diverses et fusibles à divers degrés.

» Toutes ces fautes m'ont causé une telle peine et une telle tristesse, qu'avant d'avoir rendu tous mes émaux fusibles à la même température, je me suis cru arrivé à la

porte du tombeau. Mon corps était tellement fondu et amaigri qu'il n'y avait plus aucune apparence de graisse aux bras ni aux jambes : celles-ci étaient tout d'une pièce, sans aucun renflement, au point que, dès que je marchais, mes jarretières et mes bas tombaient aussitôt sur mes talons. Et cependant l'espérance que je conservais me donnait tant de courage que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui venaient me voir, je me faisais effort jusqu'à rire, malgré la tristesse de mon âme.

» Je poursuivis mon entreprise de telle sorte que je reçus beaucoup d'argent d'une partie de ma besogne, qui se trouvait bien. Mais il m'arriva une autre affliction : la chaleur, la gelée, le vent et la pluie me gâtaient la plus grande partie de mon œuvre avant qu'elle fût cuite. Pendant plusieurs années, n'ayant rien pour couvrir mes fourneaux, j'étais toutes les nuits à la merci des pluies et des vents, sans avoir aucun secours, aide ni consolation, si ce n'est des chats-huants

qui chantaient d'un côté et les chiens qui hurlaient de l'autre. Parfois il s'élevait des tempêtes qui soufflaient d'une telle force le dessus et le dessous de mes fourneaux que j'étais contraint de tout abandonner, en perdant le fruit de mon travail. Et il s'est trouvé que plusieurs fois ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi à cause de la pluie, je m'en allais coucher à minuit ou au point du jour, arrangé comme un homme qu'on aurait traîné par tous les bourbiers de la ville. Et, en me retirant ainsi, souillé et trempé, j'allais retrouver dans ma chambre une seconde persécution pire que la première. Cela me fait m'étonner aujourd'hui que je n'aie pas succombé à mes douleurs. »

Et savez-vous, combien de temps dura ce gigantesque combat entre les difficultés de toutes espèces, contre la fatigue et le sommeil, contre les moqueries et le refus d'un public ignorant, et surtout contre ce qu'il y a de plus cruel pour le cœur d'un père, contre le cri de misère de ses enfants ? Cela

dura 16 ans ! 16 ans de déception sans cesse renouvelées ! 16 ans, où il n'eut pour se soutenir que les rares lueurs d'espérance que lui apportait la vue d'une difficulté vaincue ou d'un progrès accompli : Car Palissy, malgré les traverses de tout genre, avançait sans cesse dans l'œuvre qu'il avait entreprise ; ne sachant pas même en commençant, quelles substances devaient composer ses émaux ; nous l'avons vu, par la seule puissance de sa volonté et de son intelligence, arriver à des productions qui doivent l'immortaliser. A force de travail et de génie, il avait vaincu la matière. Il lui avait arraché le secret de ces admirables faïences qui portent par excellence le nom d'émaux de Bernard Palissy. La plupart d'entre vous, Messieurs, n'ont sans doute jamais vu de ces émaux. Et la parole n'est guère faite pour en donner une idée. Nous avons vu tout à l'heure que Bernard Palissy les appelait pièces rustiques, parce qu'elles représentaient surtout des objets champêtres.

Ce sont en effet des plats, des coupes, des bassins sur lesquels se dessinent, en un vigoureux relief, toutes sortes de figures : des plantes, des poissons, des lézards, des coquillages. Le tout si beau de forme et de coloris que l'art italien était non seulement atteint, mais laissé bien loin en arrière. Pour vous donner une idée de la puissance du génie de Palissy, je vous dirai qu'aujourd'hui même, avec tous les progrès de la science et de l'industrie, on n'est arrivé à faire de ses émaux, que de pâles imitations. Jamais, la fabrication des faïences émaillées, n'atteignit plus la hauteur où il l'avait portée d'un seul jet. Aussi les pièces authentiques de Bernard Palissy atteignent-elles aujourd'hui des prix énormes : l'une d'elles, dans une vente publique, est montée dernièrement jusqu'à 24,000 fr.

Du reste, une fois qu'il en fut là, la renommée de l'artiste ne tarda pas à se répandre. Un des personnages les plus influents de l'époque, le Connétable de Mont-

morency ayant vu par hasard ses ouvrages, les apprécia si haut qu'il se déclara aussitôt son protecteur, lui fit des commandes considérables et le mit à la mode parmi la noblesse. Dès lors les jours de misère étaient finis. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, on traversait une époque sanglante, celle des guerres de religion, et Palissy, qui était protestant, se trouvait à chaque instant menacé dans sa vie et dans sa liberté. C'est alors que l'on vit un général, le comte de Larochehoucauld, commandant militaire de la Saintonge, déclarer l'atelier du potier un lieu de franchise, c'est-à-dire le proclamer inviolable, lui et ses œuvres. Hommage éclatant rendu par la valeur militaire à la valeur artistique, par la force à l'intelligence.

Mais l'époque était trop tourmentée pour qu'on pût compter beaucoup sur une pareille sauvegarde. Et Bernard Palissy jugea qu'il trouverait plus de tranquillité à Paris, où l'appelait le Connétable de Montmorency. Sur sa recommandation, il fut parfaitement

accueilli par le Roi et la Reine-Mère Catherine de Médicis. Celle-ci le chargea de décorer et d'orner des produits de son art, le château des Tuileries, que le Roi Charles IX, son fils, venait de faire construire pour elle. On lui assigna pour résidence le château lui-même, où on lui donna un emplacement pour ses fours. De là vient que de son temps, à Paris même, on le connaissait sous le nom du vieux Bernard des Tuileries.

Les quelques années qu'il y passa forment l'époque heureuse de sa vie. C'est alors surtout qu'il put se livrer en paix et tout entier à l'art qu'il chérissait. C'est de l'atelier des Tuileries que sortit cette foule de chefs-d'œuvre qui allaient faire l'ornement des résidences royales et des châteaux des grands. C'est alors aussi que le vieil ouvrier de terre, comme il s'intitule, voulut, malgré son manque presque complet d'instruction, cultiver les lettres et les sciences. Un homme comme Palissy est grand en tout. Et, si cela rentrait dans mon cadre, j'aurais tout autant

à vous parler de lui comme savant et écrivain que comme artiste.

Vous avez pu du reste juger par vous-mêmes de la vigueur de sa plume, et je n'ai pas eu besoin de vous faire ressortir l'éloquence du tableau qu'il nous a tracé de ses propres infortunes. Il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages, qui tous se distinguent par la vivacité du style, par la couleur des tableaux et par l'originalité des idées. Au milieu de ce XVI^e siècle, l'époque par excellence des individualités littéraires, Bernard Palissy prend place à côté de Marnix de Sainte Aldegonde, à côté d'Amyot, de Rabelais et de Montaigne.

Dans les sciences, où il avait pourtant eu tout à apprendre par lui-même, Palissy opère une révolution. Il démolit l'ancienne alchimie, rappelle la science à sa seule voie féconde : l'expérience et l'observation. Il donne une théorie presque complète de tous les phénomènes produits par les eaux intérieures, sources, eaux jaillissantes, puits

artésiens, etc.— Il émet enfin tout le premier une hypothèse qui est devenue aujourd'hui une vérité vulgaire et que le moins savant d'entre vous connaît, celle du séjour de l'eau sur les continents.

Ainsi donc, écrivain de premier ordre, savant inspiré, artiste incomparable, tel est Bernard Palissy. Mais ce n'est point encore assez pour lui de cette triple couronne d'immortalité. Il était de ces hommes prédestinés à toutes les grandes choses : nous l'avons vu vivre pour la souffrance et pour la gloire ; nous allons le voir mourir pour sa conscience et pour sa foi.

Palissy vivait à l'époque de ce grand mouvement religieux qu'on appelle la Réforme. A l'époque où il naquit, l'Église catholique, ayant Rome pour siège et le pape pour chef, régnait en maîtresse absolue sur la chrétienté tout entière. Mais onze siècles de domination sans conteste l'avaient enorgueillie et comme enivrée ; elle s'était peu à peu écartée de l'esprit pur et évangélique de ses fonda-

teurs : une foule d'abus s'y étaient introduits ; les dogmes s'étaient altérés ; les ministres étaient corrompus. Et la corruption venait de haut, car pendant tout le siècle précédent, l'histoire des papes n'avait été qu'une longue suite de crimes, de débauches et de prodigalités sans nom.

Ce fut alors qu'au milieu de l'Europe servile et prosternée, un homme, un simple moine allemand, se leva et jeta au monde un cri de révolte et de liberté dont le retentissement dure encore. Cet homme, c'était Martin Luther.

Je n'ai pas, Messieurs, à vous faire l'histoire de la Réforme ; le principe d'où elle partait, vous le connaissez : c'était la substitution du libre examen, de la raison de chacun à l'autorité de l'Église en matière religieuse. — Les idées de Luther se propagèrent en Allemagne avec la rapidité de l'éclair, et il y eut bientôt fondé la première des trois grandes sectes ou communions protestantes, le luthéranisme.

Mais la Réforme ne devait pas se borner à l'Allemagne. Et un autre réformateur, Calvin, se chargea de la propager en France. — Ame austère et énergique, esprit entier et profondément convaincu, Calvin donna à ses idées des formes encore plus absolues et plus radicales que celles de Luther. Il voulait avant tout ramener le christianisme à la simplicité des premiers temps. Aussi organisa-t-il l'église qu'il fondait sur des bases excessivement rigides et démocratiques, je dirai presque républicaines.

Il divisa ses disciples en un certain nombre de communautés, qu'il appela synodes, et dont chacune élisait directement son pasteur.

Ainsi donc, plus de pompe extérieure, plus d'images, plus de hiérarchie. Plus rien que quelques hommes se réunissant de temps en temps dans un lieu déterminé pour lire la Bible et prier en commun.

Mais vous devez comprendre, Messieurs, qu'une association organisée de cette manière portait dans ses flancs, non seule-

ment une réforme religieuse, mais toute une révolution politique. La royauté française catholique et absolue s' alarma. Le Roi Henri II lança plusieurs édits contre les calvanistes et commença contre eux une série de proscriptions et de mesures répressives.

Mais la persécution n'abattit point le courage des adeptes de la foi nouvelle : *Malgré tout cela*, dit un contemporain, les protestants étaient si opiniâtres et si résolus dans leur religion, que, lors même qu'on était le plus déterminé à les faire mourir, ils ne cessaient pour cela de s' assembler. Et plus on faisait de punitions, plus ils multipliaient. « En effet, une vaste confédération s'organisa entre tous les synodes des diverses parties de la France, et c'est à cette occasion probablement que les calvinistes reçurent le nom de Huguenots, du mot allemand *eidgenoss*, qui veut dire confédéré.

De leur côté, les catholiques prirent les armes, c'est alors que s'ouvrit cette sinistre

période où pendant un demi siècle des concitoyens s'égorgeaient au nom de leur conscience. C'est là ce qu'on a appelé les guerres de religion : comme si ces deux mots « guerre et religion » ne juraient pas ensemble. Comme si jamais la religion pouvait se fonder sur la guerre, et la foi être imposée par l'épée.

Le calvinisme avec la rigidité de ses principes et l'austérité de son organisation devait naturellement entraîner une âme droite et ferme comme celle de Palissy. Aussi ne tarda-t-il à compter parmi les plus ardents disciples des doctrines nouvelles.

La Saintonge, qu'il habitait alors, pays marécageux et couvert, était du reste remplie de ses coréligionnaires, qui s'y réfugiaient en masse. Mais bientôt la persécution vint les y chercher, et Palissy lui-même ne put y échapper. Il se vit arrêté et traîné en prison, malgré la sauvegarde du comte de Larçhefoucauld. Et il ne dut la vie qu'à l'intercession de son protecteur, le Conné-

table de Montmorency et de la Reine Catherine de Médicis. C'est alors que nous l'avons vu venir chercher à Paris plus de paix et de sécurité. Il y fut en effet tranquille pendant environ une trentaine d'années, et échappa, grâce à la protection de la Reine, au terrible massacre de la Saint-Barthélemy.

Mais enfin, âgé de près de 90 ans, il fut de nouveau arrêté et emprisonné à la Bastille. Les catholiques, irrités de voir la protection royale s'étendre si longtemps sur un Huguenot, demandaient sa mort à grands cris. Cédant à leurs instances, le Roi Henri III, qui ne voulait pas cependant sacrifier le grand artiste, alla le visiter dans sa prison et lui tint le discours suivant :

« Mon bon homme, il y a quarante-cinq ans que vous êtes au service de ma mère et de moi. Nous avons enduré que vous ayez conservé votre religion au milieu des feux et des massacres; maintenant je suis tellement pressé par ceux qui m'entourent, que je suis contraint de vous laisser entre les

mains de vos ennemis, et que demain vous serez brûlé, si vous ne vous convertissez. »

Et alors le vieillard, affaibli par l'âge, la prison et la maladie, se redressa de toute sa hauteur devant le Roi et répondit :

« Sire, je suis prêt à donner ma vie pour la gloire de Dieu. Vous m'avez dit plusieurs fois que vous aviez pitié de moi, et moi maintenant j'ai pitié de vous, qui avez prononcé ces mots : *je suis contraint !* Ce n'est pas parler en roi, Sire. Et c'est ce que ni vous, ni ceux qui vous contraignent ne pourrez jamais sur moi. Car je sais mourir ! »

Après cette noble réponse, Palissy fut replongé dans les cachots, où il ne tarda pas à expirer, dans son héroïque fidélité à sa foi.

Encore un grand nom de plus à ajouter à la longue liste des victimes de l'intolérance religieuse ! Et n'avais-je pas raison de vous dire tantôt que cet homme semblait prédestiné à toutes les grandes choses. N'est-ce pas en effet une grande destinée

que de sacrifier sa vie aux deux plus nobles aspirations de la nature humaine : d'être à la fois le martyr du travail et le martyr de la liberté.

Maintenant, Messieurs, quels enseignements pouvons-nous tirer de la biographie que nous venons d'étudier ensemble ? Nous en pouvons tirer un grand exemple et une grande leçon.

L'exemple, je n'ai pas besoin de vous le développer davantage. Il est à toutes les pages de la vie, il est pour ainsi dire dans tous les actes de cet homme prodigieux.

Quant à la leçon, c'est la toute-puissance de la volonté humaine. L'homme qui veut ne connaît pas d'obstacle et c'est de la volonté bien mieux que de la foi que l'on pourrait dire qu'elle soulève les montagnes.

La tradition rapporte que Palissy avait pris pour devise cette décourageante maxime : *Pauvreté empêche bons esprits de parvenir*. Mais il semble lui-même avoir pris à tâche de se donner le plus éclatant

démenti. Car qui donc, sinon lui, est né pauvre et est parvenu ?

Mais, me direz-vous peut-être, nous ne sommes pas tous des Bernard Palissy. Nous ne pouvons pas tous parvenir à la manière de ce grand homme. Je n'attache pas, Messieurs, au mot parvenir un sens aussi étroit. Chacun peut parvenir dans sa sphère. Tout homme qui par son travail a su devenir un ouvrier habile en son art, est parvenu dans la limite de ses forces. Et c'est là précisément le but qu'ambitionne la civilisation actuelle, lorsqu'elle cherche à répandre l'instruction dans les classes qui, jusqu'à nos jours, en avaient été deshéritées. Ce qu'elle veut, c'est permettre à chacun de développer librement, de faire fructifier dans sa plénitude, toute la somme d'intelligence qui lui a été départie ; c'est empêcher des organisations puissantes d'être ensevelies, étouffées sous l'enveloppe, en quelque sorte sous la croûte de l'ignorance. Instruisez-vous donc, profitez de toutes les sources

que l'on met à votre disposition. Instruisez surtout vos enfants. Et si, parmi eux ou parmi vous, se trouve quelqu'un qui ait reçu en partage cette flamme divine qui constitue le génie, celui-là ne sera pas arrêté dans son essor, et la patrie et l'humanité compteront un grand homme de plus.

Oui, Messieurs, travaillons, ayons du courage et de la volonté, et nous pourrons hardiment retourner la devise à Palissy et dire :

Pauvreté n'empêche pas bons esprits de parvenir.

PROMENADE HISTORIQUE

DANS LIÈGE.

Conférence faite aux *Entretiens et lectures populaires de la ville de Liège*, le 4 février 1867,
par M. CAMILLE RENARD.

MESSIEURS,

J'ai entrepris, de faire avec vous une promenade dans notre bonne ville de Liège.

La pensée de vous prier de m'accompagner ne me serait certainement pas venue, si je n'avais eu pour but, le plaisir de vous rendre plus intéressants quelques souvenirs de notre histoire nationale, en fouillant avec vous, certains monuments qui restent encore les témoins trop mystérieux de nombreux faits de notre passé.

On ne peut trop le répéter, nous consacrons peu de notre intérêt ou de notre sympathie, aux souvenirs de la conduite glorieuse de nos ancêtres. Notre temps est presque exclusivement absorbé par la dévorante activité des affaires.

Nos dispositions actuelles inclinent généralement vers le côté matériel des choses, et les épaisses fumées de notre industrie locale, ont voilé à bien des yeux, les perspectives de notre ancienne et remarquable aptitude à cultiver les arts et la poésie.

J'ai vu beaucoup de Liégeois, qui peu soucieux des souvenirs enfouis dans nos vieux édifices, restaient saisis d'admiration, au récit des faits historiques de notre vieux temps et y retrouvaient le charme d'une surprise ou d'une découverte.

Peu de peuples d'ailleurs ont enregistré dans leurs annales, des documents plus variés ou plus intéressants. Peu ont eu plus à lutter contre l'indifférence, la haine ou le despotisme.

Les monuments n'ont d'éloquence et d'intérêt que pour ceux qui les étudient et en font les compagnons de l'histoire.

L'intelligence reportée par l'étude, dans le champ du passé, commente et interroge chaque pierre avec une sollicitude patiente, qui ne tarde pas à féconder les sillons les plus arides.

Un événement historique, une action dramatique gagne en intérêt, quand elle est révélée au sein du milieu qui lui a servi de cadre. Evoquer un souvenir, sur le théâtre même de l'événement qui lui a donné le jour, c'est remettre en lumière un passé mystérieux, c'est vivifier l'histoire par l'audition de témoins demeurés trop longtemps dans le silence et l'oubli.

L'origine de Liège remonte au VI^e siècle.
Vers 578, un prélat de Maestricht, évêque de son métier, riche propriétaire de son état, résolut de venir visiter ses domaines

de la vallée de la Meuse. Une bonne partie des séduisants coteaux qui bordent le fleuve, lui appartenait, et alors, comme aujourd'hui, il était prudent sans doute de ne pas trop s'en remettre à la sollicitude de ses fermiers pour assurer l'exploitation la plus avantageuse de ses domaines.

L'année avait-elle été moins bonne que d'habitude, le saint évêque trouvait-il que le zèle et l'ardeur de ses tenanciers diminuaient au point de compromettre la somme du temporel qu'il avait jusque là récoltée pour soutenir sa puissance spirituelle, l'histoire ne le dit point ! Toujours est-il qu'il se mit en voyage et qu'il arriva un soir avec sa suite, sur un des plateaux qui dominent la vallée de Liège.

St-Monulphe, c'était le nom du prélat, avait l'âme d'un artiste. Il s'arrêta longtemps à contempler le pays qui s'étendait à ses pieds. Au milieu d'une vallée riante coulait un fleuve majestueux découpant plusieurs îles, et recevant les eaux d'une petite rivière

sinueuse et d'une foule de ruisseaux qui serpentaient le long des collines boisées. Ça et là, dans des parties déboisées, brillait aux derniers rayons du soleil couchant, le chaume de quelques métairies, où nos voyageurs ne devaient pas tarder à demander asile pour la nuit. L'émotion de l'évêque avait gagné ses compagnons; par respect pour son Eminence, les courtisans restaient bouche close, mais l'œil grand ouvert sur le panorama qui commençait à s'estomper dans les brumes du soir.

Tout à coup St-Mouulphe, étendant la main vers la vallée, s'écria solennellement: « Voilà un endroit choisi par le Seigneur » pour le salut des fidèles, et il s'élèvera » bientôt ici, une grande et puissante ville ! »

L'inspiration prophétique qui déclare notre cité destinée au salut des fidèles était bien un peu risquée, s'il est vrai que Liège ambitionne de mériter toujours le surnom de Boulevard du Libéralisme ! Après cela, il se peut que St-Mouulphe ait eu certaine

arrière-pensée qui ne ferait pas honneur à ses successeurs coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, il descendit dans la vallée, demanda le nom du hameau qu'il venait d'admirer, et apprit qu'il s'appelait *Légia* du nom d'un petit cours d'eau qui se jetait dans la Meuse.

L'accueil qu'il avait reçu des habitants du hameau, le plaisir que lui avait causé le spectacle de ce pittoresque paysage, engagèrent l'évêque à laisser une trace de son passage. Il consacra une chapelle en l'honneur de S^t Cosme et Damien, puis partit pour ses terres.

Un siècle plus tard, quelques cabanes en bois vinrent s'appuyer aux murs de l'oratoire, et St-Lambert choisit cette paisible solitude pour s'y livrer à la prière.

On sait comment St-Lambert fut égorgé par Dodon pour avoir blâmé publiquement l'union adultère de Pépin d'Héristal avec la belle Alpaïde, sœur du meurtrier.

Bientôt après, St-Hubert transféra le siège

de l'épiscopat sur les lieux du crime, y édifia en l'honneur de St-Lambert une Eglise où furent déposés les restes du martyr, puis organisa la cité nouvelle qui fut placée sous le patronage du bienheureux St-Lambert.

Grâce au voisinage d'Héristal, résidence des rois d'Austrasie, la cité nouvelle s'accrut rapidement, et bientôt sous la direction d'un génie puissant, l'évêque Notger, elle prit l'importance des grandes villes d'alors.

Notger avait fait ses études en Allemagne et était venu enseigner les sciences à Stavelot, où se trouvait alors une École d'un grand renom. Il fut appelé par l'empereur Othon et nommé évêque de Liège, à la mort d'Éracle, dont les Liégeois pleuraient encore la perte.

C'est à partir de cette époque que notre ville s'étendit, que les études fleurirent et que la Justice fut respectée. C'est aussi à ce moment que virent le jour plusieurs des monuments que nous allons examiner en détail.

— Sur un coteau boisé demeurait le sieur Chevalier Radus de Prez, en son château Sylvestre, dont les tourelles dominaient la ville.

L'existence de ce seigneur, logé dans un domaine qui semblait commander à la ville, avait plus d'une fois inquiété l'évêque Notger. Il est vrai que le prélat en voulait plus à la demeure qu'au propriétaire resté jusque là vassal fidèle de son suzerain. Il craignait qu'en cas de rébellion, la forte position du chevalier fût cause d'un danger sérieux et d'une autorité considérable, que lui garantissait d'ailleurs une véritable armée logée dans son castel inexpugnable.

L'Évêque eut recours à la ruse. Il vint voir Radus de Prez et lui annoncer qu'il comptait visiter l'Allemagne. L'occasion de voir du pays parut sourire à son confiant voisin ; aussi lui proposa-t-il de l'accompagner et de charger un sien neveu de veiller à leurs propriétés et à leurs biens pendant leur absence.

Le voyage s'exécuta à la satisfaction entière de nos amis. Ils restèrent éloignés pendant deux ans, ce qui donna au neveu de Notger, le temps nécessaire pour démanteler le château et y substituer une église importante, qui fut consacrée en 979. Radus protesta vainement contre l'acte de spoliation dont il était victime; il fallut, pour l'apaiser, que l'évêque lui donnât en propriété une grande portion des terrains qui se trouvaient sur la rive droite de la Meuse, où le châtelain construisit tout à sa guise sans désormais inquiéter l'humeur de son prévoyant ami, Le château de Radus était devenu l'église Ste-Croix. Celle-ci est d'un aspect pittoresque et exceptionnel. Elle a naturellement subi de nombreuses transformations. En 1175 le chœur occidental et la tour octogone furent édifiés dans un style roman ayant de grandes analogies avec celui des pays rhénans. Au xiv^e siècle, on éleva en style ogival le chœur oriental et la nef.

L'église est entièrement restaurée depuis

peu. Elle a trois nefs d'égale hauteur séparées par des piliers ronds en pierre bleue, tandis que les murs et les voûtes sont en grès jaunc.

Les ogives de l'abside sont élégantes et gracieuses, une visite minutieuse du monument nous permet de découvrir dans un autel de droite dédié à St-Hubert, un joli reliquaire de l'École flamande au xvi^e siècle, et un tableau de Bertholet Flémæl représentant l'invention de la croix.

Dans la chapelle où sont les fonts baptismaux, et qui est conçue en hémicycle roman, il faut admirer deux statues en marbre blanc de notre sculpteur liégeois Delcour. Elles représentent St-Hélène et Constantin. Ce sont deux morceaux importants où se reconnaissent les caractères saillants qui ont été particuliers au maître, l'ampleur et le jet volumineux des draperies, l'élégance et la correction des formes, particulièrement dans les extrémités, enfin la noblesse et la beauté des types physiologiques.

Cette chapelle est fermée par une porte en cuivre battu, genre rocaille, qui mérite d'être signalée.

Nous rappelons aussi qu'il existe dans la sacristie de l'église une remarquable croix processionnelle d'un très beau travail qui peut remonter au xvii^e siècle; une clef en bronze dite de St-Hubert, que posséda sans doute l'église de ce nom, qui était voisine de Ste-Croix; cette clef est un curieux spécimen des métaux ouvrés d'une époque très éloignée;

Enfin deux volumes in-f^o manuscrits du xiv^e siècle antiphonaires et graduels, parfaitement conservés (1).

Nous serions injustes si nous ne signalions pas à votre attention, les stations du chemin de la croix exécutées par *Halleux*, un de nos concitoyens, qui les signa à la date de 1839, ainsi que les peintures murales

(1) Ces remarquables manuscrits furent envoyés à l'Exposition Nationale Belge en 1880, section musique.

de M. J. Helbig et les vitraux modernes de Kellner de Munich et de Capronnier.

Quittons l'Église St-Croix et suivons la montagne. Nous voici sur une hauteur qui domine la ville plus complètement encore que celle de tantôt; une belle église, St-Martin, couronne d'une façon très pittoresque cette éminence vue de tous les points de la ville.

L'église fut fondée en 962 par l'évêque Héraclius et reconstruite en 1542, presque en même temps que St-Jacques, dans un style ogival simple aux proportions vastes et imposantes, avec une sobriété de détails et d'ornementation qui témoigne d'un goût sûr et élevé.

Le vaisseau intérieur divisé en trois nefs apparaît grandiose et sévère. Il mesure d'ailleurs 82 mètres de longueur sur 21 de largeur. Il est orné de vastes chapelles latérales, et le chœur s'élève de 7 marches au-dessus du niveau du parvis.

On remarque dans ce dernier des groupes représentant les docteurs de l'Église signés Franck, un sculpteur Liégeois bien probablement. Du même sont aussi les bas-reliefs qui décorent les parvis et qui représentent la vie de St-Martin et la vision d'Héraclius, prince de Liège, qui, guéri par l'intervention de St-Martin et de St-Brice, fonda l'église en reconnaissance de ce miraculeux secours.

Au-dessus de ces bas-reliefs sont quatre grands paysages, de Juppin de Namur, où ont été peintes par Plumier, artiste Liégeois, des figures nombreuses qui représentent le baptême du Christ, le Sauveur appelant St-Pierre, le jardin des Oliviers et la transfiguration.

Ces peintures, fortement noircies, témoignent d'une vraie ampleur dans la conception et la composition des paysages. On sait que Juppin vivait à la fin du xvii^e siècle et qu'il mourut en 1729.

L'autel est de forme romaine en style rocaille. Il a été dessiné et sculpté par un

certain Liégeois nommé Radius suivant ce que rapporte feu M. Lavaley.

Il est orné de 2 grands candélabres en cuivre en style ogival exécutés par M. Dehin, un continuateur des dinanderies qui firent autrefois la gloire de notre pays.

Les sept fenêtres du chœur ont leurs vitraux anciens datant de 1527. Ils représentent des scènes de la vie de Jésus et de la vie de St-Martin. Les fenêtres du transept sont de la même époque.

Contre l'autel de gauche, est placé le tombeau d'Héraclius orné d'un buste en bas-relief représentant le fondateur : Il fut érigé en 1746.

Il faut aussi remarquer les deux monuments funéraires faits de marbre noir à bas-reliefs blancs et attachés aux colonnes.

Le premier est dédié à Jean Vexbrocus de Rusletanus, chanoine de St-Martin. Il fut posé par lui de son vivant en 1576 ; le chanoine mourut en 1590. Le bas-relief le représente à genoux devant une assomption.

Le second, érigé à Gilles Voroux chanoine à la même collégiale, est aussi orné d'un bas-relief où le chanoine se prosterne devant une résurrection.

Les nefs latérales donnent accès à huit chapelles. Celles du sud contiennent :

— Une statue en bois qui est une reproduction de la Vierge en bronze de Delcour qui décore la fontaine de Vinâve d'Ile ;

— Un rétable représentant le martyr de St Laurent signé J. G. de la Cour qui paraît une orthographe modifiée de Delcour ; ce peintre serait frère du sculpteur que nous avons déjà cité et aurait été enterré à St-Martin en 1694 ;

— La sépulture des quatre frères barons de Hubens, chanoines de St-Martin ;

— Quatorze médaillons en marbre blanc donnés par Constantin Warner, baron de Gymnich, prévôt de St-Lambert, et exécutés par J. Delcour (1707) en l'honneur de l'institution de la fête-Dieu, qui eut lieu dans cette église en 1246, à la suite d'une vision de

Ste Julienne, abbesse de Cornillon près de Liège.

La fête fut ordonnée 18 ans plus tard pour toute la chrétienté par le pape Urbain IV, qui avait été lui-même chanoine de la Cathédrale de Liège.

Une table de marbre, placée au-dessus de l'orgue en 1746 à l'occasion du 5^me jubilé séculaire de l'institution de la fête-Dieu, en consacre le souvenir.

L'autel de cette chapelle latérale est orné d'un tableau de Fisen, peintre Liégeois, qui représente les trois promotrices de la fête-Dieu dans l'église St-Martin, Julienne et Isabelle vêtues de noir, Eve en vêtement gris ; elles adorent toutes trois la Vierge qui leur montre le Saint Sacrement.

I.

Parmi les chapelles du nord il faut remarquer celle qui contient les fonts baptismaux

avec un autel Ionique décoré d'un tableau de Latour daté de 1777.

Ce tableau représente St Jean Népomucène et l'empereur Venceslas ; il est assez médiocre dans son ensemble.

Une des chapelles a reçu la sépulture de la famille Hubens.

L'église St-Martin contient une crypte creusée sous la sacristie ; elle est ornée de plusieurs monuments qui lui donnent un intérêt assez sérieux. C'est d'abord un mausolée en marbre rouge et noir, contenant un sarcophage surmonté d'une statue couchée et orné de neuf blasons. Une inscription nous apprend que le seigneur Conrardus de Gavre y repose. C'est ensuite un édicule avec bas-relief représentant la Madeleine et le Christ en croix et portant une inscription qui nous annonce que le dit personnage était prévôt de St-Pierre et de St-Martin et qu'il rendit son âme à Dieu le 20 décembre 1602.

On y voit aussi les vestiges d'un ancien autel fortement délabré, avec bas-reliefs rap-

pelant des épisodes de la vie de St Martin.

La sacristie et le trésor sont dépositaires d'une pièce des plus remarquables et des plus curieuses par son travail et son ancienneté. Nous voulons parler de la guimpe supérieure de l'antépendium ou du devant d'autel d'Éracle. On l'attribue au XIII^e siècle pour la beauté de son exécution et le caractère général des figures qui entrent dans la composition des scènes de la vie de St Martin qui servit de thème aux sujets reproduits.

Cette pièce est sans contredit l'un des documents les plus précieux que nous possédions de l'art du tissage d'une époque aussi reculée.

— Notger ne se contenta pas d'édifier l'église Ste-Croix. En accomplissement d'un vœu qu'il avait fait lors de son expédition contre le farouche chevalier Idriel, le châtelain de Chèvremont qu'il fit massacrer en 982, il fonda l'Église St-Jean.

Il ne reste aujourd'hui de cette ancienne Église qu'une tour romane, l'un des vestiges

les plus anciens de l'art architectural dans Liège.

Tel que nous le voyons, l'édifice est de la fin du xviii^e siècle. Il fut, dit-on, construit sur les plans de l'architecte italien Pisani, à l'imitation de Notre-Dame de Lorette. Il n'est pas difficile de constater au premier aspect l'insuffisance du vaisseau de la nef par rapport aux vastes dimensions du chœur. Les défaillances du style bâtard et corrompu de l'époque étalent aussi leur mauvais goût et leurs funestes tendances. Comment admettre en effet ces pilastres corinthiens pliés pour le service des courbures du vaisseau ?

Le sanctuaire est orné de deux statues grandeur nature représentant St-Augustin et St Charles Boromé. L'autel est orné d'un rétable représentant St Jean l'Evangéliste peint par Hennequin, qui dirigea l'école de Dessin de Liège au commencement de ce siècle. Ce tableau est estimé comme le chef-d'œuvre du maître. Il est fortement noirci comme la plupart des travaux du peintre.

Néanmoins on y reconnaît parfaitement les tendances françaises de l'École de David, qui ne tardèrent pas à être abandonnées.

La chapelle contenant les fonts baptismaux est ornée d'une statue de St Jean foulant aux pieds un roi quelconque. La cuve des fonts est en marbre rouge, pourvue d'un vaste couvercle en cuivre.

L'histoire nous apprend que l'évêque Notger se serait réservé une sépulture dans cette église, et qu'en 1757, un architecte ignorant aurait détruit la pierre sépulchrale qui en marquait la place, et qui reproduisait en demi-relief la figure austère du vénéré patriarche.

Pendant la révolution française on cacha les ossements du prélat. On les cacha si bien qu'ils ne furent retrouvés que longtemps après ; ils furent placés dans la sacristie par feu le curé Duvivier, en attendant que la ville songeât à les déposer dans un mausolée digne de la mémoire du grand homme.

Mais l'église St-Jean possède deux morceaux de sculpture d'un très grand intérêt historique.

L'un est une Vierge en bois de style Byzantin représentant la mère du Sauveur, presque grandeur nature. Elle est assise et montre le divin enfant qu'elle tient sur son genou gauche. Cette sculpture, qui a près de 1^m50 de hauteur, fit partie de l'Exposition de Malines, et les connaisseurs n'hésitèrent pas à en reporter l'origine au onzième siècle.

L'autre est une statuette qui représente l'évêque Notger, le fondateur du temple, en prière et à genoux.

Le trésor de l'Eglise possède un bon tableau de Bertholet Flémael représentant le crucifiement, et un Evangélaire dit de Notger portant la date de 1565.

Les cloîtres attenants à l'Eglise sont bien antérieurs aux constructions que nous avons signalées et méritent d'être remarqués.

— Il entrerait dans les vues de l'Evêque Notger de multiplier les temples chrétiens

dans la cité de Liège. Bien qu'on ne soit pas tout à fait d'accord sur le fondateur de l'église St-Denis, il n'en est pas moins vrai qu'elle fut consacrée par Notger; ce fait prouve que le prélat n'était pas resté étranger à cette nouvelle fondation, et que son influence et son aide furent nécessaires pour mener à bien l'entreprise.

Consacrée en 990, la construction fut brûlée par la foudre peu de temps après, puis rebâtie avec un pieux zèle par celui qui l'avait consacrée naguère au culte catholique. Mais l'évêque n'eut pas le bonheur de la voir achevée. Il mourut au moment où l'on établissait la couverture de l'édifice.

Dans son état actuel, la construction a conservé à l'extérieur plusieurs parties d'architecture romane. Telles sont entre autres les fenêtres de la grande nef. La tour est du style byzantin le plus simple et le moins ornementé. Le chœur est d'une époque moins éloignée; il occupe le centre du transept et se prolonge jusqu'à la nef, comme cela a

souvent lieu dans les monuments du XIII^e siècle.

L'Eglise St-Denis possède le meilleur des buffets d'orgues qui se rencontrent à Liège; il est plus ancien que celui de St-Jacques.

Le plafond est décoré d'un vaste tableau peint par Lovinfosse d'après l'original de Carlier représentant la décollation de St Denis. Cette page est remarquable par sa belle ordonnance et ses qualités de style et d'élégance. L'Eglise contient aussi quelques belles statues de Delcour et une armoire à quinze loges en bois sculpté représentant la passion du Christ et la vie de St Denis, qui est d'un travail vraiment remarquable et très intéressant.

— Peu après la fondation de St-Martin, Héraclius eut un songe, St Paul, l'apôtre, lui apparut et lui conseilla de bâtir un temple dans le bas de la ville. Mais sur l'objection que lui fit le saint évêque, qu'il aimait à avoir la désignation d'un emplacement bien défini, St Paul lui dit : « Sois

» attentif, et demain au point du jour par-
» cours la cité, tu reconnaîtras sans peine
» où je désire voir bâtir une église en mon
» honneur. »

Il neigea toute la nuit ; et dès sa sortie, le prélat remarqua un vaste emplacement sur lequel il n'y avait pas un seul flocon de neige.

Héraclius comprit la pensée de St Paul et jeta les premières fondations de l'édifice.

La construction était arrivée à la hauteur des fenêtres lorsque l'évêque fut enlevé par la mort. Il eut soin de recommander, avant de fermer les yeux, d'achever le monument commencé et d'y déployer tout le zèle et toute l'activité que méritait la haute considération dont St Paul était l'objet parmi nos populations.

Les successeurs obéirent fidèlement à l'invitation du pieux évêque et l'édifice fut promptement achevé.

Il n'existe aujourd'hui plus rien de cette ancienne église ; le chœur, qui était la partie

la plus vieille avant la restauration moderne, avait été achevé en 1528.

Restaurée avec le plus grand soin, la Cathédrale St-Paul est certainement une de nos plus belles églises, où la majesté des lignes, unie à la noblesse des proportions, engendre une expression profonde du sentiment religieux.

Au milieu des harmonieuses combinaisons architectoniques qui distinguent ce monument, il y a cependant à regretter que le portail d'entrée ne soit pas plus digne de l'ensemble.

Le portail vers l'ouest, très délabré, attend une restauration aussi bien entendue que celle du restant de la construction. Il y faut remarquer un médaillon sculpté dans la pierre bleue, représentant St Paul renversé sur la route de Damas.

La tour et la flèche de notre Cathédrale actuelle ne sont pas en rapport de style avec les autres parties du monument. Elles sont la reproduction fidèle de la tour et de la flèche

qui ornaient notre ancienne Cathédrale de St-Lambert, qui fut démolie au commencement de ce siècle.

L'église St-Paul, qui la remplaça, devint Cathédrale en 1808.

Les proportions intérieures du vaisseau de l'édifice sont vastes et largement taillées sur une longueur de 84 mètres, une largeur de 33^m60 et une hauteur de 24 mètres.

La grande nef est séparée des nefs latérales par une série de piliers ronds recevant les retombées de voûtes élégantes, où des peintures, restaurées en 1860, détaillent une foule de capricieuses arabesques de style renaissance.

Pusieurs statues de notre compatriote Delcour décorent les chapelles latérales : Jésus au tombeau et les adieux de St Pierre et de St Paul, belles compositions en marbre (1).

(1) Il faut aussi signaler du même artiste un bronze représentant le Christ en croix placé au-dessus du portail d'entrée et qui fut posé jadis au-dessus des Dardannelles, sur le fort construit par Maximilien pour contenir les habi-

Les vitraux ont un réel intérêt historique et artistique. Ceux qui décorent l'aile droite du transept datent de 1530; d'autres, au nombre de cinq, qui décorent l'abside, sont de 1557 et 1587. Les modernes sont de Capronnier.

Un sentiment de respectueuse affection des Liégeois pour leur carillon de St-Lambert a été la cause de son transfert à la Cathédrale St-Paul.

Les orgues sont celles de l'église St-Pierre aujourd'hui démolie.

L'église contient à l'intérieur des tableaux de grande valeur parmi lesquels on compte :

Le Baptême de Jésus-Christ par Carlier ; une descente de croix d'Otto-Vénus ; les quatre évangélistes d'Erasmus Quellyn ; trois tableaux de Bertholet ; un de Lairesse représentant l'assomption ; un de Douffet , et trois d'Ansiaux.

tants du bruyant quartier d'Outre-Meuse. Ajoutons une statue en marbre de la Vierge par Rob. Arnold, un chartreux du 18^{me} siècle.

Le trésor de l'église est remarquable; on y conserve une magnifique pièce d'orfèvrerie, le buste de St Lambert exécuté par le liégeois Zutman, sous les ordres d'Erard de la Mark. Il consacra sept ans à l'exécution de ce merveilleux travail qui coûta cent mille écus. Citons aussi une statuette de St Georges en or émaillé offert à la ville par Charles le Téméraire, après la destruction de la cité qu'il ordonna en 1468.

— Un de nos vieux souvenirs, qui a le mieux résisté au temps, est sans contredit l'église St-Barthélemy. Cette ancienne paroisse fut fondée par Godescalk de Morialmé, qui fut prévôt de St Lambert en 1015. Image à peu près complète des meilleurs modèles d'architecture romane, elle est ornée de deux tours carrées avec toits flanqués de quatre pignons.

L'intervalle laissé entre ces deux tours fut occupé probablement par un portique qui a disparu, pour remettre l'entrée sur un des côtés de l'édifice. Mais un nouveau portique a été réinstallé sur la façade réelle au

siècle dernier, et cette réparation put être considérée comme la seule modification sérieuse qu'eut à subir le style primitif si original du monument.

L'intérieur est vaste et bien éclairé par de grandes fenêtres en plein cintre, malheureusement le badigeon et le plâtrage ont détruit les belles lignes de l'ordonnance du vaisseau.

La pièce la plus remarquable du trésor de l'église est l'édicule des fonts baptismaux qu'on reporte au XII^e siècle.

D'après Jean d'Outremeuse, la cuve en bronze serait l'ouvrage de Jean Patras, batteur en cuivre de Dinant.

Elle aurait été exécutée sur la demande de Hellin, chanoine de St-Lambert, en 1112.

Le bassin est en cuivre culé, de forme évasée, rappelant celle d'un grand mortier. Des figurines en demi-relief en décorent le pourtour et représentent des scènes de la vie de St Jean l'apôtre et de celle de St Jean Baptiste.

Voici ce que disait M. Rousseau de ce chef-d'œuvre historique :

« Premier chef-d'œuvre de l'Ecole. Du
» premier coup, elle atteint à des perfections
» dont on ne trouverait peut-être, à ce mo-
» ment, l'équivalent dans aucune des autres
» écoles romanes, car nous ne savons trop
» quelle œuvre analogue italienne ou fran-
» çaise nous pourrions comparer à ces fonts
» baptismaux que Didron et Michelet eux-
» mêmes classent au premier rang. Ce type
» de goût et de savoir, qui, malgré des détails
» barbares, semble déjà annoncer Ghiberti,
» est encore intéressant par un autre point :
» il représente une industrie indigène qui,
» bien que morte depuis deux siècles, est
» restée célèbre dans le monde, celle de nos
» dinanderies. »

Je suis loin d'avoir épuisé la série de nos beaux monuments. Mais le temps nous fait défaut pour prolonger, aujourd'hui du moins, notre pittoresque revue. Permettez-moi de vous donner un nouveau rendez-vous, pour continuer plus tard notre excursion.

L'EAU

**Son origine, ses divers états et ses
principaux usages domestiques.**

Conférence faite aux *Entretiens et lectures populaires de la ville de Liège*, le 8 avril 1867, par
M. IS. KUPFFERSCHLAEGER, professeur à l'Université de Liège.

MESSIEURS,

L'eau, en raison de ses diverses manières d'agir, de ses propriétés remarquables, de son abondance dans la nature et de ses nombreuses applications à tous nos besoins, a constamment fixé l'attention des savants de tous les temps et de tous les pays.

Elle est aussi nécessaire à l'homme qu'aux animaux, aux végétaux et aux minéraux, car sans eau la vie s'éteindrait bientôt à la surface du globe, et tout rentrerait dans le

néant. Il convient donc de faire connaissance avec un sujet aussi important.

L'eau existe depuis la création du monde, et en plus grande quantité que la terre, puisqu'elle recouvre un peu plus des deux tiers du globe et le fait ressembler à un vaisseau presque englouti dans les eaux.

La réunion de ces masses considérables d'eau s'appelle l'océan et constitue un monde distinct du nôtre, où vivent, croissent et se multiplient ces races innombrables de poissons, d'amphibies et d'autres animaux aquatiques, dont plusieurs, tels que le requin et la baleine, sont des colosses à côté des plus grands animaux terrestres. C'est aussi dans l'eau que se forment les perles, la nacre, l'écaïl, le corail et tous les coquillages. L'Océan nourrit des poissons qui, par la variété et l'éclat de leurs couleurs, sont comparables aux oiseaux les plus brillants : telles sont la *langouste* et la *lune de mer*.

L'eau peut exister à l'état liquide, à l'état gazeux ou de vapeur et à l'état solide, de

glace ou de neige. Voici comment elle prend chacun de ces trois états.

L'eau de l'Océan étant salée, est impropre à l'alimentation des êtres organisés, tant animaux que végétaux. Pour qu'elle serve à ces êtres, il faut qu'elle se transforme en eau douce ; ce qui se fait par l'évaporation spontanée de l'eau pure qui, en s'élevant continuellement dans l'atmosphère sous la forme de vapeur privée de sel, retombe ensuite sur la terre sous la forme de pluie et constituée de la sorte l'eau douce ordinaire. L'eau élevée du sein de l'océan n'y retombe pas à l'état de pluie, car alors la terre serait privée d'eau douce ; mais les vents font l'office de porteurs d'eau et dirigent les pluies vers les diverses contrées, afin de les pourvoir d'eau alimentaire ; voilà comment le Créateur a prévu nos besoins et a disposé les choses pour y satisfaire.

L'eau qui tombe sur le sol y pénètre et creuse différents réservoirs plus ou moins considérables, tels que fleuves, rivières, lacs,

ruisseaux, sources, fontaines, etc. Elle pénètre donc dans le sein de la terre jusqu'à ce qu'elle rencontre un terrain imperméable qui la retient. Mais l'eau, en séjournant ainsi au contact de différentes substances minérales, en dissout certains principes et acquiert des propriétés spéciales : ainsi les eaux provenant des terrains ferrugineux, sont ferrugineuses ; celles des terrains calcaireux sont calcareuses, d'autres sulfureuses et d'autres sont dites eaux thermales, par suite de leur température plus ou moins élevée.

Par cette dispersion en tous sens de l'eau dans le sein de la terre et à la surface pour y porter l'animation et la vie, on lui a donné le nom de *sang de la terre*.

La quantité d'eau qui tombe sous la forme de pluie est à peu près la même annuellement ; il ne peut guère en être autrement puisque c'est toujours la même cause (l'évaporation spontanée) qui produit cet effet ; seulement, suivant la constante direction

des vents, certaines contrées peuvent recevoir plus de pluie une année que d'autres.

L'eau à l'état liquide ordinaire est d'une transparence parfaite, sans couleur ni odeur, insipide, ou d'un goût qu'on ne peut définir autrement que par celui de *saveur fraîche*. Elle a une grande attraction pour la plupart des corps solides qu'elle mouille et dont elle dissout un très grand nombre ; c'est pourquoi on l'a appelée le grand *dissolvant de la nature*. Elle s'unit en toutes proportions au vin, à l'eau-de-vie, au lait et à tous les liquides de nature aqueuse, tandis qu'elle ne se mêle pas avec les corps gras. L'eau s'insinue à peu près partout, même dans les corps les plus durs et leur fait souvent ressentir ses effets, soit en les délayant et les réduisant en bouillie, soit en les fendillant à l'époque des gelées. C'est pourquoi les casseurs de pierres les mouillent au préalable.

La glace se forme lorsque l'eau se refroidit au moins jusqu'à 0°. L'eau des mers ne

gèle pas, parce que les sels qu'elle tient en solution l'en empêchent; il faudrait un froid tellement considérable pour cela, que tout ce qui a vie périrait. Par suite aussi de la sécheresse qui règnerait alors, plus de vapeur d'eau ne s'élèverait dans l'atmosphère pour la rafraîchir et alimenter les animaux et les végétaux aériens, et même ceux qui habitent les montagnes très élevées.

La glace se forme, par conséquent, dans les eaux douces, telles que fleuves, rivières, sources, ruisseaux, etc. : elle commence à se former sur les bords, parce que la circulation de l'eau y est moins rapide qu'au milieu, vu qu'il y a toujours des points d'arrêts qui, ralentissant le mouvement de l'eau, permettent à ses particules de s'unir fortement pour former de la glace, et la formation de celle-ci allant toujours en augmentant, si le froid ne diminue pas, il arrive que toute la surface du liquide se prend en glace. Celle-ci ne se forme pas au fond des eaux parce que le froid n'y sévit pas assez

fortement, et que le courant y est trop rapide ; si parfois ces conditions n'existent pas au fond de certaines eaux, la glace s'y forme (comme on l'a déjà constaté), mais elle n'y reste pas, par suite de ce que, étant plus légère que l'eau liquide, la glace remonte à la surface et de la sorte les poissons et tous les êtres organisés qui s'y trouvent peuvent continuer à vivre.

Si l'eau devient plus légère en devenant glace, c'est parce qu'elle a augmenté de volume, d'un quinzième au moins : ce qui veut dire que 14 litres d'eau liquide en mesurent 15 après leur congélation. Cette augmentation de volume s'appelle *dilatation*, et ce fait a une grande influence sur tout ce qui reçoit le contact de l'eau, car son effet a été évalué à plus de 1000 atmosphères : des canons de fer très épais remplis d'eau et exposés à la gelée éclatent en plusieurs endroits ; une boule creusée de cuivre, à parois assez épaisses, ayant été remplie d'eau puis exposée au froid, creva

par suite de la dilatation de l'eau devenue glace ; on estime que l'effort fait par la glace pour produire ce résultat équivalait à 13,860 kilogrammes. Ces faits expliquent pourquoi et comment les pierres exposées à l'humidité et à la gelée se fendillent ; d'où est venue l'expression *il gèle à pierre fendre* ; pourquoi aussi les tuyaux de conduite des eaux, les corps de pompe, les tissus végétaux et animaux se déchirent. Un bon effet de cette dilatation est l'émiettement des roches les plus dures, qui sont ainsi transformées en terres cultivables.

La neige est l'eau solidifiée à un degré moindre que la glace. Elle est nécessaire pour recouvrir la terre arable pendant les grands froids et lui servir de couverture, parce qu'elle empêche la chaleur centrale de se dissiper dans l'atmosphère, et le froid de celle-ci de pénétrer dans la terre ; en outre, lorsqu'elle se liquéfie lentement, elle cède aux végétaux l'humidité nécessaire à leur développement ainsi que les matières

fertilisantes qu'elle à soustraites à l'atmosphère; enfin, la neige forme la provision d'eau qui doit alimenter le restant de l'année les sources, les fontaines, etc.

Les principaux usages sont : de servir comme boisson alimentaire, comme eau détergente, c'est-à-dire pour laver et nettoyer, et comme véhicule ou force motrice.

Comme boisson, l'eau est indispensable, car rien ne peut entrer dans notre corps, ni en sortir sans avoir l'eau pour véhicule. La présence constante de l'eau en nous, donne de la souplesse aux mouvements de nos membres et un libre cours aux humeurs; plusieurs parties du corps ne jouissent de leurs propriétés que par l'eau qui les pénètre : tels sont les tendons, les muscles, la cornée de l'œil, le cerveau, etc.

Enfin, la formation du sang est impossible sans eau, et celle-ci prend une telle part à notre organisation, qu'un cadavre du poids de 100 livres, qu'on dessèche ensuite complètement pour le priver de toute son eau, ne pèse plus que 8 à 10 livres.

L'eau s'introduit en nous sous toutes les formes; elle est la base de tous les aliments, et sert de véhicule aux médicaments, aux tisanes et aux boissons rafraichissantes; c'est pourquoi on l'a appelée la *boisson universelle*.

L'eau alimentaire doit être limpide, inodore, fraîche en été et tempérée en hiver; lorsqu'elle possède ces qualités, elle est le meilleur des désaltérants et entretient la fraîcheur, les forces et la santé des individus qui en font un usage modéré; mais ingurgitée en trop grande quantité, elle peut occasionner des indigestions surtout aux personnes habituées aux boissons excitantes. — Prise à l'état de fraîcheur et seule, lorsque le corps est en transpiration, elle peut susciter de graves maladies, et sa trop grande quantité peut dans ce cas provoquer des sueurs immodérées; il convient alors d'en user avec discrétion et d'en tempérer la fraîcheur par quelques gouttes d'une liqueur alcoolique.

L'eau est aussi nécessaire à la propreté du corps qu'à son alimentation, parce qu'on respire aussi par la peau, et que par ses pores des saletés peuvent s'introduire dans notre économie. C'est pourquoi tous les peuples se lavent, et que, dans les premiers temps, *Moïse* et *Mahomet* ont imposé comme un devoir religieux à remplir, celui d'entretenir le corps propre. *Franklin* en avait fait une vertu pour les peuplades vierges de l'Amérique; et c'est à force de propreté que les anciens hollandais sont parvenus à rendre habitable une contrée qui, autrefois, était la plus insalubre de l'Europe.

La propreté est la base de l'hygiène, et c'est pourquoi on l'a appelée la *santé visible*. La propreté du corps est donc une nécessité de première importance et, à cette fin, le Créateur a mis l'eau à la portée de tous, pour que partout et toujours l'on puisse satisfaire à cette exigence.

Mais toutes les eaux conviennent-elles à

l'alimentation et aux autres usages domestiques ? Non. Pour ne pas trop étendre le sujet qui nous occupe, nous parlerons de l'eau de pluie et de l'eau de puits, ou de pompe : la première qualité provient, comme nous l'avons indiqué au commencement de cet entretien, de la vapeur d'eau qui s'est condensée et est ensuite retombée sur la terre; la seconde est l'eau qui a séjourné dans le sein de la terre et s'y est chargée de certaines substances minérales, selon la nature des terrains. Laquelle de ces deux eaux est la préférable ? C'est ce que nous allons indiquer : l'eau de pluie, en la supposant propre, c'est-à-dire exempte des poussières qui existent dans l'atmosphère et sur les toits, est de l'eau pure, et c'est par conséquent celle qu'il faut employer pour préparer tous les aliments, attendu qu'elle n'y introduit rien d'étranger à leur nature et ne leur communique aucune mauvaise qualité. Il en est de même pour se laver le corps et pour lessiver tous les effets

du ménage, parce qu'elle est douce, dissout complètement le savon sans le décomposer et sans diminuer ses effets ; il n'y a pas de savon perdu. On sait que les légumes secs, tels que les haricots et les pois sont plus tendres lorsqu'ils sont cuits avec de l'eau de pluie ; que le thé et le café sont meilleurs et moins amers lorsqu'ils sont aussi préparés avec de l'eau de pluie. Mais, disent la plupart des ménagères, l'eau de pluie qui a lavé les toits, contient en solution les excréments des volatiles, d'autres saletés, des poussières, etc. Eh bien, pour annihiler ces inconvénients, nous recommandons de recevoir l'eau de pluie dans une citerne bien construite, de l'en soutirer au moyen d'une pompe, de la faire bouillir et de la passer à l'étamine après refroidissement ; de la sorte on se placera dans la meilleure condition. Et que l'on ne s'imagine pas que l'eau de puits ne s'est pas trouvée en contact avec des matières analogues à celles qu'a dissoutes l'eau de pluie. C'est une erreur.

Mais l'eau qu'on doit boire froide n'est pas l'eau de pluie, elle est trop fade et pas assez fraîche, parce qu'elle ne contient ni acide carbonique, ni matière minérale en solution pour lui communiquer la température et la saveur fraîche qui rendent l'eau agréable et désaltérante; comme boisson, il faut donc faire usage d'eau de pompe; cependant si cette dernière est trop chargée de matières minérales, elle peut occasionner des dérangements d'estomac d'abord et des maladies ensuite, si l'on en continue l'usage. Il faut surtout rejeter de tous les usages domestiques les eaux qui recevraient des infiltrations des lieux d'aisances, ou du fumier ou d'autres provenant de commerces ou d'industries qui lâchent des infiltrations incommodes ou nuisibles. Il n'y a rien de plus pernicieux dans les habitations que des eaux ménagères impures : elles engendrent des affections dangereuses, qui atteignent à peu près toutes les personnes qui en font usage, et c'est par les eaux de mauvaise

qualité que les épidémies se propagent ordinairement. Par suite de cela, il ne faut pas employer l'eau des étangs, des abreuvoirs, des marais, ni aucune eau stagnante aux usages internes ni aux usages externes.

Mais si l'on n'a pas de l'eau de pluie à sa disposition, ou si l'on n'en a pas en quantité suffisante, que faut-il faire ? Employer l'eau de pompe, la plus pure possible, c'est-à-dire la moins chargée de substances minérales, et bien entendu incolore et inodore. Comment sait-on que l'eau n'est pas trop chargée de substances minérales ? En y dissolvant du savon blanc de Marseille ; en y faisant cuire des haricots ou des pois secs ; en la chauffant progressivement jusqu'à son ébullition. Si, dans le premier cas, le savon se dissout dans l'eau, sans produire des grumeaux blancs (comme des flocons de neige), ni trop nombreux, ni trop gros, si, dans le deuxième cas, les légumes, après la cuisson, ne sont pas croquants sous la dent, ni trop

coriaces ; si, dans le troisième cas, l'eau ne se trouble pas et ne laisse pas surtout déposer une poudre blanche ou des flocons rougeâtres, c'est qu'elle est convenable, à défaut de meilleure, bien entendu. Or, dans notre province, les eaux de pompes sont toutes calcareuses, se troublent par la cuisson et laissent déposer du carbonate de chaux qui encroûte la bouilloire. C'est encore un grand inconvénient à ajouter à ceux que nous venons de citer, car si on laisse séjourner cette croûte dans la bouilloire, celle-ci se détériore, parce qu'il faut la chauffer plus fortement, afin que la chaleur pénètre la croûte calcaire et arrive à faire bouillir l'eau ; de là, usure inutile de combustible et détérioration de la bouilloire. Que faut-il faire dans ce cas ? Envoyer la bouilloire chez le chaudronnier pour enlever l'enduit intérieur, ce qui se fera à coups de marteau et avec l'aide d'un ciseau ou d'un autre instrument pointu ou tranchant ?

Non, ce n'est pas ainsi que doivent procé-

der les ménagères, elles verseront de l'eau de pluie dans la bouilloire jusqu'à la moitié, et elles achèveront de la remplir avec du vinaigre, puis la poseront sur la cuisinière à feu dormant, ce qui peut très bien se faire pendant la nuit : le matin la croûte sera à peu près toute détachée, et l'on achèvera le nettoyage avec une loque ou une torchette de foin ou de paille, et puis on rincera complètement la bouilloire. Voilà ce qu'il y a de mieux et de plus économique à faire.

Beaucoup de personnes croient que de l'eau non potable peut être employée à l'alimentation après la filtration et même après la cuisson ; qu'elles se détrompent, car ces deux opérations sont insuffisantes pour rendre potables les eaux qui ne le sont pas naturellement.

MIRABEAU

Conférence faite aux *Entretiens et lectures populaires de la ville de Liège*, le 13 juin 1864, par
M. LÉON DONCKIER, avocat.

MESSIEURS,

Quand j'ai pris Mirabeau pour sujet de cet entretien, je ne me suis fait aucune illusion sur les difficultés que j'aurais à surmonter ; parler de Mirabeau, c'est entreprendre le récit d'événements extraordinaires qui ont exercé sur la marche de la civilisation, sur le progrès de l'esprit humain, une influence bien autrement grande et salutaire que la réforme religieuse dont est né le protestantisme il y a 300 ans.

Ce sujet est vaste, il est complexe ; Mirabeau c'est la personnification la plus complète de l'esprit des temps modernes, luttant à outrance contre les préjugés du vieux temps ; c'est le peuple lui-même, longtemps asservi, méprisé, deshérité de ses droits à la liberté et à l'égalité, c'est le peuple qui rompt tout à coup ses chaînes, et qui renverse de son bras puissant, irrésistible, le vieil édifice de la monarchie du droit divin.

Et puis, Mirabeau, c'est la société nouvelle, l'ordre fondé sur la liberté et non plus sur le despotisme ; c'est enfin la révolution française à ses débuts, grande, majestueuse et pure de tout excès.

Parler de Mirabeau, c'est intéresser nos libres et industrieuses populations, en leur rappelant ce qu'étaient nos ancêtres, les gens du Tiers-Etat, et ce qu'ils sont devenus à force de courage, de persévérance et de raison. — Qu'est-ce que le Tiers-Etat, disait Sieyès dans un célèbre pam-

phlet écrit à cette époque ? — *Rien.* — Que doit-il être ? — *Tout.*

Parler de Mirabeau, c'est toucher aux plus graves questions sociales, c'est invoquer sans cesse les principes vrais en matière de gouvernement et d'impôts ; c'est proclamer l'indépendance absolue du pouvoir civil, la souveraineté nationale, la responsabilité de tous les agents de l'autorité à commencer par les ministres.

Heureusement pour nous, Messieurs, ces points qu'il s'agit de toucher ne sont plus des écueils; dans notre libre Belgique, nous avons le droit et le devoir de tout dire, parce qu'après avoir tout dit, tout lu, tout examiné, tout discuté, nous comprenons mieux l'admirable ensemble de nos institutions et nous sentons se raffermir encore les liens qui unissent entre elles la dynastie et la nation.

Je vous dirai quelques mots de l'éloquence de Mirabeau, et sans entrer dans le détail de sa vie privée, agitée tour à tour par toutes les passions, je le prendrai à son entrée en scène, vers l'année 1789

Si je me suis donné pour tâche de tracer à grands traits la carrière politique du plus grand des orateurs français, malgré les difficultés de l'entreprise, c'est d'abord que je savais pouvoir compter sur votre indulgente bienveillance ; rassuré de ce côté, j'ai pensé que vous auriez quelque plaisir à mesurer de l'œil le chemin que nous avons parcouru depuis 75 ans ; les peuples qui travaillent le plus, qui marchent en avant des autres, poussés par la rigueur inflexible d'une loi providentielle, n'ont guère le temps de s'arrêter et de regarder en arrière.

Eh bien ! aujourd'hui que nous avons une heure de loisir, retournons-nous, et regardons ce qui se passait en France il y a moins de cent ans.

« A la tête de l'Etat se trouvait un roi
» muni d'un pouvoir mal défini en théorie,
» mais absolu dans la pratique ; des grands
» qui avaient abandonné leur dignité féodale
» pour la faveur du monarque, et qui se
» disputaient par l'intrigue et la bassesse ce

» qu'on leur livrait de la substance des
» peuples ; au-dessous, une population im-
» mense sans autre relation avec cette
» aristocratie royale qu'une soumission d'ha-
» bitude et le payement des impôts. Entre
» la Cour et le peuple se trouvaient des
» parlements, ou cours de justice souve-
» raines, investis du pouvoir de distribuer
» la justice et d'enregistrer les volontés
» royales. — L'autorité est toujours dis-
» putée ; quand ce n'est pas dans les assem-
» blées légitimes de la nation, c'est dans le
» palais même du prince ; au 18^e siècle une
» longue lutte commença entre les parle-
» ments, le clergé et la Cour, en présence
» d'une nation épuisée par de longues guerres
» et fatiguée de fournir aux prodigalités de
» ses maîtres. Jusque là elle n'avait eu du
» génie que pour le service et les plaisirs du
» monarque ; elle en eut alors pour son pro-
» pre usage et s'en servit à examiner ses
» intérêts. Qu'on se figure pendant un siècle
» entier les usurpateurs de tous les droits

» nationaux se disputant une autorité usée;
» les parlements poursuivant le clergé; le
» clergé poursuivant les parlements ; ceux-ci
» contestant l'autorité de la Cour ; la Cour,
» insouciant et tranquille au sein de cette
» lutte, dévorant les fruits du travail des
» peuples au milieu des plus grands dé-
» sordres ; la nation, enrichie et éveillée,
» assistant à ces divisions, s'armant des
» aveux des uns contre les autres, privée
» de toute action politique, aspirant à re-
» couvrir son rang en Europe, et offrant en
» vain son or et son sang pour reprendre
» une place que la faiblesse de ses maîtres
» lui avait fait perdre ; tel fut le dix-
» huitième siècle. »

Vous le comprenez à l'instant, Messieurs, une situation aussi tendue, aussi révolutionnaire ne pouvait durer longtemps ; on ne fonde pas le calme et la prospérité sur le despotisme ; et si quelquefois nous voyons des nations généreuses se courber sous le joug d'un tyran, cet avilissement honteux

est plein de menace et présage un sanglant réveil.

La conviction des abus était universelle ; on en convenait partout ; le roi le savait et en souffrait cruellement ; car pendant sa vie, qui ne fut qu'un long martyre, Louis XVI eut toujours la douleur de sentir les vices du gouvernement, d'entrevoir le bien, de le vouloir sincèrement et de manquer de la force nécessaire pour l'exécuter.

Les courtisans, qui jouissaient de ces abus, auraient voulu voir finir les embarras du trésor, mais sans qu'il leur en coûtât un seul sacrifice ; ils dissertaient à la cour et y débitaient des maximes philosophiques ; ils s'apitoyaient à la chasse sur les vexations exercées à l'égard du laboureur ; les parlements invoquaient aussi l'intérêt du peuple, alléguaient avec hauteur les souffrances du pauvre, et cependant s'opposaient à l'égale répartition de l'impôt, ainsi qu'à l'abolition des restes de la barbarie féodale. Tous parlaient du bien public, peu le voulaient ;

et le peuple, ne démêlant pas bien encore ses vrais amis, applaudissait tous ceux qui résistaient au pouvoir, son ennemi le plus apparent. Cependant la cour, inquiétée par les parlements et le clergé, qui lui faisaient la guerre en invoquant l'intérêt du peuple et en provoquant son intervention, eut recours de son côté au même moyen; elle résolut d'appeler le Tiers-Etat à son aide, comme avaient fait autrefois les rois de France pour anéantir la puissance de la vieille noblesse militaire.

Par arrêt du Conseil du Roi en date du 5 juillet 1788, l'ouverture des Etats-généraux de la nation française fut fixée au 1^{er} mai 1789.

Les Etats-généraux c'était l'assemblée des trois ordres de la nation : Clergé, Noblesse, Tiers-Etat, appelés à statuer cette fois sur la réorganisation de la monarchie.

Le Tiers-Etat, pour le dire en passant, comprenait la presque totalité de la nation, toutes les classes utiles, industrieuses et

éclairées; s'il ne possédait qu'une partie des terres, du moins il les exploitait toutes; et, selon la raison, ce n'était pas trop que de lui donner un nombre de députés égal à celui des deux autres ordres.

Louis XVI le comprit et ordonna que le nombre total des députés serait de mille au moins, et que le nombre des députés du Tiers-Etat serait égal à celui des deux premiers ordres réunis. — Les esprits, dit M. Thiers, étaient dans une fermentation universelle. Des assemblées s'étaient formées dans toute la France, à l'exemple de l'Angleterre et sous le même nom de *clubs*. On ne s'occupait là que des abus à détruire, des réformes à opérer et de la constitution à établir. On s'irritait, par un examen sévère, de la situation du pays. — Et, en effet, Messieurs, la situation politique et économique de la France était intolérable; tout était privilège dans les individus, les classes, les villes, les provinces et les métiers eux-mêmes. Tout était entrave pour l'industrie

et le génie de l'homme. Les dignités civiles, ecclésiastiques et militaires étaient exclusivement réservées à quelques classes, et dans ces classes à quelques individus. La noblesse et le clergé possédaient à peu près les deux tiers des terres ; l'autre tiers, possédé par le peuple, payait seul des impôts au roi, une foule de droits féodaux à la noblesse, la dîme (c'est-à-dire l'impôt du dixième des fruits) au clergé, et supportait de plus les dévastations des chasseurs nobles et du gibier. Les impôts sur les consommations pesaient sur le grand nombre et, par conséquent, sur le peuple ; la perception était vexatoire, les seigneurs étaient impunément en retard ; le peuple, au contraire, maltraité, enfermé, était condamné à livrer son corps à défaut de ses produits. Il nourrissait donc de ses sueurs, il défendait de son sang, les hautes classes de la société, sans pouvoir exister lui-même. La bourgeoisie, industrielle, éclairée, moins malheureuse sans doute que le peuple, mais enrichissant le

royaume par son industrie, l'illustrant par ses talents, n'obtenait aucun des avantages auxquels elle avait droit. — La justice distribuée dans quelques provinces par les seigneurs, dans les juridictions royales par des magistrats acheteurs de leur charge, était lente, souvent partielle, toujours ruineuse, et surtout atroce dans les poursuites criminelles.

La liberté individuelle était violée par les lettres de cachet, la liberté de la presse par les censeurs royaux.

Voilà quel était l'état politique de la France en 1788, au moment des élections.

C'est alors qu'apparut, sur une scène digne de lui, le grand orateur, le grand homme d'État dont j'ai à vous retracer la carrière.

Honoré-Gabriël Riquetti, comte de Mirabeau, naquit au Bignon le 9 mars 1749. Dès son enfance, sa constitution vigoureuse et la fermeté de son intelligence annonçaient une nature que devaient agiter de bonne heure les plus énergiques passions. Confié

d'abord aux soins d'un précepteur qui lui donna une légère teinture du latin et des classiques, il passa ensuite dans un pensionnat militaire, où il fut initié aux mathématiques par le célèbre Lagrange. Il quitta le pensionnat à dix-sept ans pour entrer dans la cavalerie en qualité de volontaire; et pendant les loisirs que lui laissait sa nouvelle profession, il se livra à l'étude avec cette ardeur dévorante qu'il apportait à tous les exercices de la pensée et du corps.

Déjà à cette époque commence pour lui cette vie de lutttes et de combats qui doit toujours nous le montrer aux prises soit avec les événements, soit avec les hommes, soit avec lui-même; ici la lutte s'engage entre son père et lui, lutte acharnée et déplorable, qui mettra les sentiments les plus naturels en question et offrira le scandale des plus infâmes accusations rejetées de l'un à l'autre.

Les tristes écarts de la jeunesse de Mirabeau peuvent être attribués en partie au

despotisme inintelligent de son père ; ce fut le premier adversaire qu'il rencontra sur sa route.

A l'occasion d'une aventure galante arrivée au jeune officier, et qui eut un peu d'éclat, son père obtint contre lui une lettre de cachet et le fit enfermer à l'île de Rhé ; son intention était même de le reléguer dans les colonies hollandaises, mais l'intervention de quelques amis empêcha l'exécution de cet odieux projet.

Savez-vous ce que c'était une lettre de cachet, arme inique et redoutable pour l'innocent, privilège d'impunité pour le coupable ? C'est la chose du monde la plus simple, vous allez le voir ; d'abord en voici la formule invariable : « Monsieur le gouverneur, je vous fais cette lettre pour vous » dire de recevoir dans mon château de la » Bastille, ou tout autre, le sieur *un tel* ; » et de l'y retenir jusqu'à nouvel ordre de » ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous » ait en sa sainte garde. »

Suivent la date et la signature de Sa Majesté, la lettre est revêtue du cachet particulier du Roi.

Ces lettres arrachées à la faiblesse des Rois entravaient le cours de la justice et mettaient l'honneur et la sécurité des citoyens à la merci du premier venu ; les ministres en faisaient commerce, soit par leurs favoris, soit par leurs maîtresses ; à la fin du siècle dernier madame la marquise de Langeac, maîtresse du duc de la Vrillière, tenait avec le chevalier d'Arc bureau ouvert de lettres de cachet à 25 louis chacune ; c'est un fait attesté par tous les mémoires du temps.

En 1784, une lettre de cachet fut demandée par la famille d'un gentilhomme accusé publiquement de rapt, de vol et d'assassinat. La lettre est accordée, pour éviter, disait le ministre, le déshonneur que sa famille n'a que trop lieu de redouter ; le gentilhomme est mis à Bicêtre. On s'entretenait encore du triple crime qui lui était imputé, quand

on le vit se promener à Paris en pleine liberté. — Ce fut aussi pour l'honneur de sa famille et du corps des officiers de la maison du Roi que le seigneur de Montthenu, mestre de camp de cavalerie, écuyer du roi, fut mis à la Bastille par une lettre de cachet ; il avait lâchement assassiné son valet de chambre en 1744 ; sa détention fut de courte durée ; il reprit son grade et sa place à la cour, et le 6 mars 1750, une seconde lettre de cachet le ramena à la Bastille : il avait tué son nouveau valet de chambre ; entré le 6 mars 1750 à la Bastille, il en sortit le 20 du même mois et reprit son grade et sa place.

Dans ces deux exemples, nous voyons l'impunité des plus grands crimes assurée aux coupables; dans l'exemple de Mirabeau, contre lequel furent décernées coup sur coup 17 lettres de cachet, nous verrons le plus précieux des droits de l'homme, la liberté individuelle, outrageusement foulée aux pieds.

Au sortir de sa prison, Mirabeau fut envoyé en Corse où il servit avec distinction et il obtint le brevet de capitaine de dragons ; il pressa alors son père de lui acheter un régiment, suivant l'usage de la noblesse opulente de cette époque, mais il reçut cette sévère réponse : « les Bayard et les Duguesclin n'ont pas procédé ainsi. »

Il avait longuement médité sur la stratégie militaire. Brave de sa personne et né d'un sang héroïque, son tempérament de fer, son coup d'œil étendu, ses vastes facultés, sa présence d'esprit et son indomptable fermeté dans le péril, l'eussent porté bien vite aux premiers honneurs de la guerre ; il eût été aussi bon général que grand orateur.

Mais, dégoûté d'une carrière où les protections et le crédit lui manquaient, Mirabeau revint en France après la soumission de la Corse, et épousa, en 1772, une belle et riche personne M^{lle} de Marignan. L'excès de ses prodigalités le fit bientôt interdire et exiler dans ses terres par ordre du roi ; c'est

alors qu'il donna carrière à ses sentiments irrités en composant son *Essai sur le despotisme*, morceau dont la verve fougueuse accuse le désordre et la force de ses idées. De ce moment, chaque jour, chaque heure de sa jeunesse persécutée fut une faute, un orage, une étude, un combat ; il rompit son ban pour châtier un gentilhomme insolent qui avait insulté sa sœur ; peu jaloux de l'honneur de sa famille, son père le marquis de Mirabeau, celui qui s'appelait fastueusement l'ami des hommes, le fit renfermer au château d'If d'où il fut transféré au fort de Joux, en 1776.

C'est ici que se place un épisode dramatique de sa carrière extraordinaire, épisode hautement regrettable et qui eut la plus déplorable influence sur le reste de sa vie, je veux parler de l'enlèvement de la marquise de Monnier et de leur fuite en Hollande. — Arrêté à Amsterdam et ramené en France, Mirabeau fut enfermé au Donjon de Vincennes où il resta trois ans et demi.

« Sous les verrous des Donjons et des
» Bastilles, dit M. de Cormenin, la plume à
» la main et le front penché sur les livres,
» il emplissait les vastes réservoirs de sa
» mémoire des trésors les plus riches et les
» plus variés. Il trempait et retrempait son
» âme dans ses bouillants assauts contre la
» tyrannie, comme ces aciers, qu'on plonge
» dans l'eau encore tout rouges de la four-
» naise.

» Tandis que les autres jeunes gens de
» l'aristocratie dissipait leurs jours dans
» une débauche ignorante et frivole, lui
» aussi luttait courageusement contre tous
» et contre tout. Son âme fortifiée plus que
» révoltée par l'injustice et l'arbitraire, se
» raidissait aux obstacles. Son esprit aiguisé
» par le malheur, abondait en expédients
» et en inventions; que d'audace et que de
» finesse ! que de stratagèmes et de res-
» sources ! — Comment échapper à son
» père, à la police, à ses ennemis ? Comment
» fuir et par où ? Comment vivre seul ?

» Comment surtout vivre à deux ? Comment
» ramener son père, sans quitter la femme
» qu'il aimait ? Comment suffire à tant de
» situations perplexes, à tant d'exigences, à
» tant de délicatesses, à tant de périls ? Il
» se double, il se multiplie, il se défend et
» il attaque ; il supplie et il menace ; il
» écrit et il parle ; il parle dans sa propre
» cause, comme seul pouvait parler Mira-
» beau ; dans son procès contre sa femme,
» il terrassa Portalis de son éloquence ; le
» public sortit de la salle, ivre d'admira-
» tion. »

C'est à cette époque de sa vie que remonte sa fortune politique. Ses nombreux écrits sur les *Lettres de cachet*, les *Prisons d'Etat*, le *Despotisme* ; ses pamphlets, toujours empreints d'une énergie et d'une raison puissantes, rendaient son nom célèbre et redoutable. En 1788, la publication de son important ouvrage *la Monarchie prussienne* fut accueillie avec un grand succès. Dans la même année, il fit paraître l'*Histoire secrète*

du cabinet de Berlin, où il dévoilait audacieusement les manœuvres et les ressources des princes étrangers. Le corps diplomatique demanda satisfaction; il l'obtint; le pamphlet fut brûlé par la main du bourreau. Mais c'est là le dernier acte de rigueur exercé contre Mirabeau; une nouvelle existence digne de lui et de son génie va s'ouvrir, l'existence politique, à laquelle il s'est préparé par ses études, ses immenses travaux, son activité et ses relations. « A » cette époque de 1788, Mirabeau avait » durement et studieusement vécu dans les » Bastilles, éprouvé les rigueurs et les » privations de l'exil, écrit sur la politique, » rompu en visière à sa caste, visité » l'Angleterre, étudié la Suisse, habité la » Hollande, observé en Prusse. Tour à tour » militaire, prisonnier d'Etat, victime de la » tyrannie, homme de cabinet, homme de » lettres, homme d'affaires, homme de » plaisirs, diplomate, homme de cour, » homme du peuple, il avait médité, souffert,

» comparé, jugé, écrit et parlé. Son édu-
» cation parlementaire était déjà faite que
» le parlement n'était pas encore ouvert ;
» il parlait déjà couramment la langue
» politique que les autres ne faisaient que
» bégayer ; il allait bientôt devenir le gou-
» verneur autant que l'orateur de l'assemblée
» constituante, le maître de la tribune, le
» maître de l'éloquence, et pour tout dire la
» plus haute personnification de la Révo-
» lution de 1789. »

Son grand ouvrage sur la monarchie prussienne lui créait des titres sérieux à la confiance du public ; il s'y révélait tout entier. On a quelquefois accusé d'incorrection le style de cet ouvrage ; mais les considérations générales qui en sont comme l'introduction présentent le tableau le plus complet et le plus vrai du règne de Frédéric-le-Grand, l'appréciation la plus juste des fautes, des succès et des grandes qualités du prince. Dans les préceptes politiques qu'on y trouve semés avec abondance, on reconnaît

le coup-d'œil juste et pénétrant d'un véritable homme d'Etat qui, sur plusieurs objets, était fort en avant de son époque.

Par son étendue, sa gravité et l'immensité de connaissances qu'il supposait, cet ouvrage prouvait aux détracteurs de Mirabeau que sa capacité politique dépassait celle que pouvait faire supposer de simples brochures de circonstance.

C'est dans cet écrit justement célèbre, qu'il adresse au Roi de Prusse cette fière apostrophe :

« Si vous faites ce que le fils de votre
» esclave aura fait dix fois par jour, mieux
» que vous, les courtisans diront que vous
» avez fait une action extraordinaire : si
» vous obéissez à vos passions, ils vous
» diront que vous faites bien ; si vous pro-
» diguez les suëurs de vos sujets comme
» l'eau des fleuves, ils diront que vous
» faites bien ; si vous affermez l'air,
» ils diront que vous faites bien ; si vous
» vengez, vous si puissant, ils diront

» que vous faites bien ! Ils l'ont dit, lors-
» qu'Alexandre, dans l'ivresse, déchira d'un
» coup de poignard le sein de son ami. Ils
» l'ont dit quand Néron assassina sa mère !»

C'est après la publication de cette œuvre remarquable que Mirabeau se présente aux Etats de province et sollicite l'honneur d'être député par eux aux Etats-Généraux de 1789. Rejeté par la noblesse, qui le désavoue, Mirabeau devient l'idole de la bourgeoisie et du peuple des villes et des campagnes ; il est élu par deux villes, Aix et Marseille, au milieu d'un enthousiasme extraordinaire ; les détails de son entrée triomphale à Aix et à Marseille semblent tenir du prodige ; jamais le souverain le plus chéri et le plus respecté n'excita parmi ses sujets une plus vive allégresse et de plus vifs transports de reconnaissance et d'amour ; ce n'est pas seulement par des réunions tumultueuses que Mirabeau fut accueilli, c'est par les organes réguliers des diverses classes du peuple, les députés des artisans et de la

bourgeoisie et les députations de 69 communes, les officiers de l'armée, les représentants du commerce.

Des gardes d'honneur, des cortèges de voitures, des félicitations publiques de la part des villes d'Aix et de Marseille ; des feux d'artifice et des fleurs semées sur son passage, la foule des spectateurs dételant sa voiture pour la traîner ; cinquante mille voix répétant le cri de vive Mirabeau ! vive le sauveur de la province !

Tels sont les principaux traits de cette pompe solennelle qui offrit, pendant plusieurs jours, dans les deux plus grandes villes de la province, le plus éclatant témoignage de la reconnaissance publique de tout un peuple envers un citoyen.

C'est dans sa lettre de remerciement au Tiers-Etat de Marseille, qui l'avait nommé son député, qu'il s'écrie avec une éloquente émotion : « O Marseille ! ville antique, » ville superbe, asile de la liberté, puisse » la génération qui se prépare par le

» royaume, verser sur toi tous ses bienfaits ;
» il ne me reste plus de voix pour te dire
» ni ce que je sens, ni ce que je pense, mais
» il me reste un cœur ; il est inépuisable et
» je fais des vœux ! »

A cette époque, il posait, au nom des communes, devant les Etats de province, et dans des termes d'une précision inimitable, les bases du suffrage universel et de la délégation des pouvoirs : « Lorsqu'une
» nation, disait-il, est trop nombreuse pour
» être réunie dans une seule assemblée,
» elle en forme plusieurs, et les individus
» de chaque assemblée particulière donnent
» à un seul le droit de voter pour eux.

» Tout représentant est par conséquent
» un *élu*. La collection des représentants
» est la nation ; et tous ceux qui ne sont
» point représentants, ont dû être *électeurs*,
» par cela seul qu'ils sont *représentés* ; il ne
» doit exister aucun individu dans la nation
» qui ne soit électeur ou élu, représentant
» ou représenté. »

Ici, Messieurs, il y aurait beaucoup à dire, s'il rentrait dans mon cadre d'exposer les principes du système représentatif moderne, tel qu'il est appliqué par les nations libres de l'Europe ; mais, sans discuter cette question grave entre toutes, avouons que l'on ne saurait résumer plus brièvement et plus nettement les origines de la délégation.

Cependant des désordres éclatent à Marseille, et menacent bientôt d'agiter tout le pays ; ces désordres ont pour cause la cherté du pain ; Mirabeau mit sa popularité au service de l'ordre public ; il fait afficher dans Marseille un avis aux habitants pour les dissuader des nouveaux désordres où ils auraient pu se laisser entraîner ; il les exhorte au calme, il leur explique la rareté des denrées, justifie par des calculs et par des raisonnements l'élévation des prix ; il invoque le nom du roi, de ce bon roi, dont ils doivent mériter l'estime et l'amour. Ce langage simple et touchant fit ce que n'avaient pu faire les baïonnettes : le peuple de Marseille se calma.

En quittant la province, comme député du Tiers-Etat, il laisse pour adieu aux deux premiers ordres ces formidables et prophétiques paroles : « Dans tous les pays, dans » tous les âges, les grands ont implacable- » ment poursuivi les amis du peuple, et si, » je ne sais par quelle combinaison de la » fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans » leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont » frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la » terreur par le choix de la victime. Ainsi » périt le dernier des Gracques de la main » des patriciens ; mais, atteint du coup » mortel, il lança de la poussière vers le » ciel en attestant les dieux vengeurs, et de » cette poussière naquit Marius ; Marius, » moins grand pour avoir exterminé les » Cimbres, que pour avoir abattu dans » Rome l'aristocratie de la noblesse ! » — Et il termina ainsi : « quant à moi, les ou- » trages ne laisseront pas ma constance ; » j'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau » l'homme de la liberté publique, l'homme

» de la constitution. Malheur aux ordres
» privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme
» du peuple que celui des nobles ; car les
» privilèges périront, mais le peuple est
» éternel ! »

Nous ne pouvons suivre Mirabeau pas à pas dans toute sa carrière politique ; permettez-moi donc, Messieurs, de vous la résumer en quelque sorte en vous donnant lecture d'un passage admirable du livre des orateurs ; de ce livre tout étincelant d'esprit, tout palpitant d'émotion, que M. de Cormenin, ce pamphlétaire incisif, ce railleur impitoyable de la royauté constitutionnelle de Louis-Philippe, a consacré à la gloire de la tribune française.

« On s'imagine vulgairement que la force de Mirabeau consistait dans les fanons de son poitrail et dans les touffes épaisses de sa crinière de lion ; qu'il les atterrait de son regard ; qu'il les écrasait avec les éclats de sa voix, semblable au tonnerre, c'est là le louer par les qualités extérieures du port,

de l'organe et du geste, comme on louerait un gladiateur du cirque ou un comédien ; ce n'est pas le louer comme doit l'être ce grand orateur.

» Sans doute, Mirabeau dut beaucoup, dans le commencement de sa fortune oratoire, au prestige de son nom, car il était déjà maître de l'assemblée par la renommée de sa parole, avant de l'être par sa parole elle-même.

» Sans doute, Mirabeau dut beaucoup à cette voix pénétrante, flexible et sonore qui remplissait aisément l'oreille de douze cents personnes, à ces fiers accents qui passionnaient une cause, à ces gestes impétueux qui portaient à ses adversaires effrayés des défis sans réponse.

» Sans doute, Mirabeau dut beaucoup à l'infériorité de ses émules, car, devant lui, les autres renommées s'effaçaient, ou plutôt elles ne se groupaient comme des satellites autour de cet astre, que pour le faire briller d'un plus vif éclat. L'abbé Maury n'était

qu'un élégant rhéteur, Cazalès un parleur facile, Sieyès un métaphysicien taciturne, Thouret un jurisconsulte, Barnave une espérance.

» Mais, ce qui établit son incomparable domination sur l'assemblée, c'est d'abord la prédisposition enthousiaste de l'assemblée elle-même, c'est l'ensemble et le concours de ses étonnantes facultés, la fécondité de son travail, l'immensité de ses études et de ses connaissances ; c'est la grandeur et l'étendue de ses vues politiques, la solidité de sa dialectique, la méditation et la profondeur de ses discours, la véhémence de ses improvisations et le tranchant de ses réparties.

» Que ces temps-là sont loin des nôtres ! Le peuple de Paris tout entier se mêlait haletant aux discussions de la législation. Cent mille citoyens remplissaient les Tuileries, la place Vendôme, les rues adjacentes, et l'on se passait de main en main les bulletins copiés, répandus, jetés dans la

foule, sur les vicissitudes de chaque moment du débat. Il y avait alors de la vie publique. La nation, les citoyens, l'assemblée étaient tous dans l'attente de grands événements, tous remplis de cette électrique et vague émotion, si favorable aux spectacles de la tribune et aux triomphes de l'éloquence.

» Nous qui vivons dans une époque sans foi et sans principes, dévorés que nous sommes, des pieds à la tête, par la lèpre du matérialisme politique (veuillez ne pas oublier, Messieurs, que M. de Cormenin parle de la France de 1830, qui ne diffère guère, hélas ! de la France de 1865); nous, assemblée de petits hommes qui nous gonflons comme une montagne pour n'accoucher que d'une souris ; nous, coureurs d'affaires, de portefeuilles, de rubans, d'épaulettes, de perceptions et de jugeries ; nous, gens de baisse ou de hausse, du trois ou du cinq, de l'Haïti ou du Napolitain ; nous, hommes de cour, de police, de coteries, de toutes sortes d'époques, de toutes sortes de régimes, de

toutes sortes de presses, de toutes sortes d'opinions ; nous, députés d'une paroisse ou d'une confrérie ; députés d'un port, d'une route, d'un canal, d'un vignoble ; députés de la canne ou de la betterave ; députés de la houille ou des bitumes ; députés du charbon, du sel, du fer, du lin ; députés de la race bovine, chevaline, asine ; députés de tout, excepté de la France, nous ne comprenons pas, nous ne comprendrons jamais tout ce qu'il y avait dans cette fameuse assemblée constituante, de conviction et de sincérité, de simplicité de cœur, de vertu, de désintéressement et de véritable grandeur.

» Oui, l'on eût dit qu'il n'existait plus alors dans cette assemblée ni dans cette nation de nos pères, d'hommes mûrs qui eussent traversé les mauvais jours du despotisme, ni de vieillards qui se souvinsent du passé, c'étaient des renoncements de soi-même, des élancements de patriotisme, des spasmes de liberté, des aspirations sans fin vers un meilleur avenir ; c'était comme un

beau soleil qui brille au matin du printemps, qui réchauffe la nature engourdie et qui dore tous les objets de sa pure et douce lumière. La nation, jeune et rêveuse, croyait entendre des voix qui l'appelaient aux plus hautes destinées ; elle avait des tré-saillements, des pleurs, des sourires, comme une mère dans l'enfantement de son premier né ; c'était la révolution au berceau. »

Voilà, Messieurs, un tableau admirable et fidèle de la première assemblée constituante ; voilà le milieu dans lequel Mirabeau devait agir ; voilà ce qui le grandissait encore de toute la hauteur du piédestal sur lequel il était placé.

Mais Mirabeau, Messieurs, ne se contentait point d'éclairer les voies de l'avenir par la puissance magique de sa parole ; son activité était infatigable ; aussi dès le lendemain de l'ouverture des séances, fit-il paraître *Le Journal des Etats-généraux*, qui devait présenter le récit des débats en mêlant des réflexions propres à éclairer le

public sur les députés fidèles et sur ceux qui se montreraient infidèles à la cause populaire. A cette époque les lois de la librairie interdisaient la publication d'un journal sans autorisation préalable. Mirabeau s'affranchit de ces entraves et emporta d'assaut la liberté de la presse.

Cependant des difficultés de formes, presque insurmontables, firent retarder pendant près de deux mois les travaux de l'assemblée, si nécessaire au bonheur de la France.

La noblesse et le clergé encouragés par l'attitude de la cour refusaient de se réunir au Tiers-Etat et de délibérer en commun avec lui ; le 20 juin, les députés du Tiers-Etat trouvent fermées les portes de leur salle ; ils délibèrent en tumulte sur le parti qu'il convient de prendre, et s'établissent provisoirement dans une vaste salle dite du jeu de paume ; alors Monnier, l'un des plus fermes amis du peuple, propose aux députés de s'engager par serment à ne pas se séparer avant l'établissement d'une constitution.

Cette proposition est accueillie avec transport et l'on rédige aussitôt la formule du serment. Bailly, président de l'assemblée, demande l'honneur de s'engager le premier et lit la formule ainsi conçue : « Vous prêtez » le serment solennel de ne jamais vous sé- » parer, de vous rassembler partout où les » circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que » la constitution du royaume soit établie » et affermie sur des fondements solides. » — Aussitôt toutes les bouches profèrent le serment ; tous les bras sont tendus vers Bailly qui, debout et immobile, reçoit cet engagement solennel d'assurer par des lois l'exercice des droits nationaux.

Cependant, la majorité du clergé s'était enfin réunie au Tiers-Etat, le 22, veille du jour fixé pour la séance royale ; le 23, de nouvelles humiliations attendaient les députés du Tiers ; le roi, cédant aux conseils de la cour, au mépris de ses devoirs, enjoint la séparation des ordres, casse les précédents arrêtés du Tiers-Etat et maintient tous les

droits féodaux, comme propriétés inviolables.

— Il ajoutait, en finissant, que s'il rencontra de nouveaux obstacles, il ferait tout seul le bien de son peuple et se regarderait comme son unique représentant.

Aussitôt après son discours, il ordonna à l'assemblée de se séparer sur le champ ; la noblesse le suit, avec une partie du clergé. Le plus grand nombre des députés ecclésiastiques demeurent ; les députés des communes, immobiles, gardent un profond silence....

Mirabeau se lève : « Messieurs, dit-il, j'avoue
» que ce que vous venez d'entendre pourrait
» être le salut de la patrie, si les présents du
» despotisme n'étaient pas toujours dange-
» reux.... l'appareil des armes, la violation
» du temple national, pour vous com-
» mander d'être heureux ! Où sont les enne-
» mis de la nation ? Catilina est-il à nos
» portes ?... Je demande qu'en vous cou-
» vrant de votre dignité, de votre puissance
» législative, vous vous renfermiez dans la

» religion de votre serment ; il ne vous
» permet de vous séparer qu'après avoir
» fait la constitution. »

Le marquis de Brézé, grand-maitre des cérémonies, rentre alors et s'adresse à Bailly : « Vous avez entendu, lui dit-il, les ordres du roi ? » — Bailly lui répond : « Je vais prendre ceux de l'assemblée ! » — Mirabeau s'avance : « Oui, Monsieur, s'écrie-t-il, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous n'avez ici ni voix, ni place, ni droit de parler. Cependant, pour éviter tout délai, allez dire à *votre* maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes ! »

Le roi ayant cassé les précédents arrêtés des députés du Tiers-Etat, l'assemblée se recueille pour délibérer sur leur maintien. — « Le premier de vos arrêtés, dit Barnave, a déclaré ce que vous êtes : L'assemblée nationale constituante ; le second statue sur les impôts que vous seuls avez le droit de

consentir ; le troisième, c'est le serment de faire votre devoir. Aucune de ces mesures n'a besoin de sanction royale. Le roi ne peut empêcher ce qu'il n'a pas à consentir. »

Les trois arrêtés sont maintenus à l'unanimité dès suffrages. Ce n'est pas tout : Au sein de la ville royale (on était à Versailles), au milieu des serviteurs de la cour et privés des secours de ce peuple, depuis si redoutable, l'assemblée pouvait être menacée. Mirabeau reparait à la tribune et propose de décréter l'inviolabilité de chaque député. Aussitôt l'assemblée, n'opposant à la force qu'une majestueuse volonté, déclare inviolable chacun de ses membres ; proclame traître, infâme et coupable de crime capital, quiconque attenterait à leur personne.

Le Tiers-Etat venait en quelques jours de recouvrer le pouvoir législatif.

Chaque jour, le nombre des membres de l'assemblée augmentait par l'adjonction de quelque noble ou de quelque prélat ; des adresses arrivaient de toutes parts, expri-

mant le vœu et l'approbation des villes et des provinces ; le mouvement gagnait de proche en proche et devenait irrésistible, enfin, le 27 juin, la majorité de la noblesse se réunit aux deux autres ordres, non sans protester encore par son attitude contre la violence morale de l'opinion.

Pendant la cour poursuivait des préparatifs secrets ; des troupes s'approchaient, quinze régiments, la plupart étrangers, étaient aux environs de la capitale : la jactance des courtisans révélait le danger, et ces conspirateurs trop prompts à menacer, compromettaient ainsi leurs projets.

Mirabeau pensa que le plus sûr moyen d'intimider le pouvoir, c'était de le réduire à discuter publiquement les mesures qu'on lui voyait prendre. Il fait donc suspendre les travaux de la constitution et propose de demander au Roi le renvoi des troupes.

Il dit « que tous les jours des troupes nouvelles s'avancent ; que tous les passages sont interceptés ; que les ponts, les promenades

sont changés en postes militaires ; que des faits publics et cachés, des ordres et des contre-ordres précipités frappent tous les yeux et annoncent la guerre ; on montre, dit-il, plus de soldats menaçants à la nation, qu'une invasion de l'ennemi n'en rencontrerait peut-être, et mille fois plus du moins qu'on n'en a pu réunir pour secourir des amis victimes de leur fidélité, et surtout pour conserver cette alliance des Hollondais, si précieuse, si chèrement conquise et si honteusement perdue. » — Son discours est couvert d'applaudissements, l'adresse qu'il propose est adoptée.

Le Roi, à qui elle est présentée par 24 membres, députés à cet effet, répond, sans vouloir s'expliquer davantage, que ce rassemblement de troupes n'a d'autre objet que le maintien de la tranquillité publique.

L'assemblée ne pouvait se contenter d'une pareille réponse ; l'un des députés propose cependant de s'en fier à la parole d'un Roi honnête homme ; — « la parole d'un Roi

» honnête homme, répond judicieusement
» Mirabeau, est un mauvais garant de la
» conduite de son ministère ; notre confiance
» aveugle dans nos rois nous a perdus. » —
C'était le 11 juillet.

Trois jours après, le 14 juillet, date à jamais mémorable, le peuple de Paris s'empare de la Bastille, dernier abri du despotisme royal.

Cette forteresse d'iniquité, cet emblème de l'absolutisme, vainement assiégée autrefois par le grand Condé, avait cédé et s'était abimée sous le flot populaire après quelques heures d'un terrible combat.

Epouvanté de cette nouvelle, le Roi se décide à se rendre à l'assemblée ; celle-ci, ignorant les intentions de Louis XVI, venait de nommer une députation pour lui faire un rapport fidèle de l'événement ; elle se composait de 24 membres et allait se mettre en marche, lorsque Mirabeau, plus véhément que jamais l'arrête. « Dites au roi, s'écrie-t-il, dites-lui bien que les hordes étrangères

» dont nous sommes investis ont reçu hier
» la visite des princes, des princesses, des
» favoris, des favorites, et leurs caresses, et
» leurs exhortations, et leurs présents. Dites-
» lui que toute la nuit, ces satellites étran-
» gers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans
» leurs chants impies l'asservissement de la
» France, et que leurs vœux brutaux invo-
» quaient la destruction de l'assemblée na-
» tionale. Dites-lui que dans son palais
» même les courtisans ont mêlé leurs danses
» au son de cette musique barbare, et que
» telle fut l'avant-scène de la St-Bartélemy.

» Dites-lui que ce Henri IV, dont l'univers
» bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il
» voulait prendre pour modèle, faisait passer
» des vivres dans Paris révolté, qu'il assié-
» geait en personne ; et que ses conseillers
» féroces font rebrousser les farines que le
» commerce apporte dans Paris fidèle et
» affamé ! »

La députation allait se rendre auprès du
roi, lorsqu'on apprend qu'il arrive de son

propre mouvement, sans garde et sans escorte ; des applaudissements retentissent...

« Attendez, reprend Mirabeau avec gravité, que le roi nous ait fait connaître ses bonnes dispositions. Qu'un morne respect soit le premier accueil fait au monarque dans ce moment de douleur. Le silence des peuples est la leçon des Rois. »

Ce jour-là, la réconciliation fut complète entre l'assemblée et le roi, on se sépara les larmes aux yeux, le cœur tout plein d'espérance ; mais déjà l'assemblée ne dirigeait plus seule les mouvements de l'opinion.

Le peuple était entré en scène le 14 juillet, en renversant la Bastille, il allait agir seul et faire sa révolution sociale, comme l'assemblée nationale sa révolution politique.

Son véritable représentant était encore Mirabeau, qui, toujours en avant, ouvrait les délibérations les plus hardies, attirant à lui tous les esprits par l'enthousiasme, la crainte, la flatterie et ce charme puissant de

fascination qu'il possédait à un si haut degré.

On contestait, dans l'intérêt de la royauté, la toute puissance de l'Assemblée nationale; Mirabeau se lève : « On demande, dit-il, » depuis quand les députés du peuple sont » devenus convention nationale; je répons: » c'est le jour où trouvant l'entrée de leurs » séances environnée de soldats, ils allèrent » se réunir dans le premier endroit où ils » purent se rassembler pour jurer de plutôt » périr que d'abandonner les droits de la » nation. Quels que soient les pouvoirs que » nous avons exercés, nos efforts, nos » travaux les ont légitimés. Vous vous » rappelez tous ce mot d'un grand homme » de l'antiquité qui avait négligé les formes » légales pour sauver la patrie ; sommé par » un tribun factieux de dire s'il avait obser- » vé les lois, il répondit : Je jure que j'ai » sauvé la patrie ! Messieurs, s'écrie Mira- » beau, je jure que vous avez sauvé la » patrie ! »

Mirabeau, Messieurs, et je me résume, parce qu'il faut bien abréger ce récit, ne voulait pas le renversement de la monarchie ; lorsque les débats s'ouvrirent sur la Constitution, il avait déclaré qu'il aimerait mieux vivre à Constantinople qu'à Paris, si dans la formation d'un pouvoir législatif nouveau on n'admettait pas la sanction royale. J'ai voulu délivrer les Français de la superstition de la monarchie, disait-il, pour y substituer le culte.

On l'accusa plus tard d'être vendu au parti de la Cour, parce qu'il voulait attribuer au roi seul le droit de faire la paix et de déclarer la guerre, et parce qu'il voulait lui accorder une part dans le pouvoir législatif ; il y perdit un moment sa popularité. — « Moi aussi, dit-il en répondant à Barnave, » on m'a porté en triomphe, et pourtant on » crie aujourd'hui dans les rues : la grande » trahison du comte de Mirabeau ! Je n'avais » pas besoin de cet exemple pour savoir » qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la

» Roche Tarpéienne, cependant ces coups
» de bas en haut ne m'arrêteront pas dans
» ma carrière. »

Pour connaître bien les idées de Mirabeau en matière de gouvernement, il suffit de lire attentivement sa déclaration des droits de l'homme, dont les articles fameux sont l'expression la plus haute de ce que l'on est convenu d'appeler les principes de 89.

Cette célèbre déclaration, mise en tête de la nouvelle Constitution de la monarchie française, contenait :

L'égalité et la liberté de tous les hommes par droit de naissance ; l'établissement, la modification et la révision périodique de la constitution par le peuple ; la loi comme expression de la volonté générale ; la délégation du pouvoir législatif à des représentants souvent renouvelés, légalement et librement élus, toujours existants, annuellement rassemblés, inviolables.

L'infailibilité du roi et la responsabilité des ministres.

La liberté d'autrui pour limite de la liberté de chacun.

La liberté de la personne, et pour garantie, la publicité de la poursuite, de la confrontation et du jugement, l'antériorité et la gradation des peines.

La liberté de la pensée par la parole, l'écrit ou l'impression, sauf la répression de ses abus.

La liberté des cultes, sauf la police.

La liberté des associations politiques, sauf la surveillance municipale.

La liberté de la locomotion à l'intérieur et à l'extérieur.

La liberté de la propriété, du commerce et de l'industrie.

L'expropriation pour cause d'utilité publique, moyennant une juste indemnité.

Le vote préalable, l'égalité proportionnelle, la moralité, la justice et la modération de l'impôt.

L'établissement d'une comptabilité régulière, l'économie dans les dépenses.

L'abolition des cumuls et des sinécures.

L'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils, ecclésiastiques et militaires.

La subordination des troupes à l'autorité civile.

La résistance à l'oppression.

Nous n'examinerons point, Messieurs, ce que sont devenus ces principes, et l'application qu'on en a faite dans des pays voisins du nôtre ; proclamons seulement avec une noble fierté que chez nous ils sont devenus une vérité, et qu'en réalité cette magnifique déclaration des droits de l'homme peut n'être considérée que comme un prolégomène de la constitution qui depuis 35 ans préside au développement moral et matériel de notre libre Belgique.

Malheureusement l'ardeur des luttes soutenues par Mirabeau, jointe aux excès du travail et du plaisir, avait usé la vigueur de son tempérament. De fâcheux symptômes lui indiquaient une fin prochaine. L'annonce de sa maladie répandit l'alarme à la Cour, à

la ville et à l'assemblée. Les partis se taisaient, l'accablement fut général. Le peuple entourait silencieusement sa maison, on faisait circuler des bulletins de santé, la Cour elle-même envoyait d'heure en heure savoir des nouvelles. Lui, conservait son sang-froid et parlait de ses travaux interrompus.

La vue de ses amis, la visite de Barnave, son adversaire, et l'empressement du peuple, parurent lui causer une douce émotion. Il expira le 2 avril 1791. Cette mort rapide plongea tous les partis dans la stupeur, le deuil fut général, car le peuple, la Cour et l'Assemblée comptaient sur lui. Mirabeau n'avait pris aucun engagement et dans ces jours incertains les espérances les plus opposées s'étaient réunies sur sa tête.

Ses restes furent déposés avec une pompe vraiment royale dans l'église S^{te}-Geneviève, qu'on érigea en Panthéon avec cette inscription : aux grands hommes, la patrie reconnaissante.

Telles furent, Messieurs, la vie et la fin du plus grand des orateurs français ; d'un des plus illustres hommes d'Etat des temps modernes. Ce qui doit nous le faire aimer, ce qui doit nous rendre sa mémoire chère et respectée, c'est la noblesse de son caractère, bien plus que la grandeur de son talent, il aimait la liberté avec fanatisme, avec idolâtrie ; il avait pour les droits et la misère du peuple un respect profond, élevé, délicat ; il voulait qu'on établît dans la société un tel ordre de chose que partout les vieillards eussent un asile et les pauvres du travail et du pain.

Il rêvait, enfin, l'alliance, tant cherchée depuis et si vainement, de la liberté avec la monarchie ; on le lui a reproché longtemps comme une *inconséquence* ; c'est à nous, Messieurs, de protester bien haut et de dire avec un légitime orgueil que les événements des jours derniers n'ont fait que grandir encore : ce que Mirabeau rêvait pour la France, la Belgique a su le réaliser !

FIN.